

ÉVALUATION EXTERNE DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE DU PROJET « DES ÉCOLES PIONNIÈRES »

RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE





ÉVALUATION EXTERNE DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE DU PROJET "DES ÉCOLES PIONNIÈRES"

RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE





Introduction

Ce rapport présente l'approche méthodologique conçue et mise en œuvre dans le cadre de l'évaluation de la phase expérimentale du projet des écoles pionnières. Suite à l'évaluation interne conduite par le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des Sports, au sein des établissements concernés, l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (INE-CSEFRS) a mis au point ce dispositif afin de conduire l'évaluation externe de manière objective et rigoureuse. L'auto-évaluation a permis aux acteurs des établissements scolaires de s'imprégner des objectifs globaux du projet, facilitant ainsi l'adhésion et la maîtrise des nouveaux outils d'évaluation tandis que l'évaluation externe menée par l'INE-CSEFRS vise à la fois à vérifier la concordance des résultats effectivement atteints avec les objectifs et les engagements initialement fixés.

L'évaluation de cette phase expérimentale menée par l'INE-CSEFRS a pour objectif de recueillir des données précises sur les nouvelles approches éducatives mises en œuvre dans les écoles pionnières, en analysant des indicateurs spécifiques au niveau des établissements, des enseignants et des élèves. Elle s'appuie sur des méthodes d'analyse complémentaires afin de documenter, de manière approfondie et sous des angles variés, le degré de conformité aux normes du projet ainsi que la pertinence de ses objectifs, de ses modalités de mise en œuvre et de ses résultats. Les méthodes quantitatives apportent une mesure rigoureuse des progrès accomplis, tandis que les approches qualitatives permettent d'appréhender les perceptions recueillies des acteurs, les défis rencontrés et les adaptations nécessaires.

La première section du rapport est dédiée à la présentation de la démarche d'évaluation globale mise en place pour accompagner le déploiement du projet des écoles pionnières. Cette approche dépasse le cadre restreint de la phase expérimentale initiale pour couvrir l'ensemble du projet dans sa durée et sa complexité. Conçu pour s'étendre sur la période 2023-2026, le dispositif d'évaluation a été pensé de manière à articuler réactivité et ancrage temporel, afin de permettre une adaptation continue aux évolutions du projet. Il s'inscrit ainsi dans une logique d'apprentissage institutionnel et de consolidation progressive des enseignements issus de la mise en œuvre à plus large échelle.

Dans un second temps, le rapport présente les objectifs spécifiques de la première évaluation conduite par l'INE-CSEFRS, centrée exclusivement sur la phase expérimentale du projet. Cette phase constitue un jalon critique pour éprouver les choix initiaux, tester la faisabilité opérationnelle des dispositifs et identifier les leviers ou obstacles à une généralisation ultérieure. L'évaluation de cette phase répond à des objectifs précis, visant à produire des éléments de diagnostic utiles à la fois pour les ajustements immédiats et pour les décisions relatives à l'extension du projet. Le rapport détaille ensuite les dimensions structurantes des trois axes du projet retenus pour l'analyse – l'établissement, l'enseignant et l'élève – en précisant les niveaux d'observation, les objets d'analyse et les articulations entre ces trois composantes.

Le rapport méthodologique présente également le dispositif d'évaluation déployé au cours de cette phase expérimentale, en précisant les outils mobilisés, les processus de collecte de données, les protocoles d'observation et les modes d'administration choisis. Ce dispositif a été conçu pour être cohérent avec les spécificités du terrain tout en garantissant la rigueur méthodologique nécessaire.

Une attention particulière est accordée à la construction des scores des différentes dimensions, sous-dimensions et indicateurs, afin de garantir une interprétation robuste des résultats. Cette démarche de construction des scores ainsi que les seuils d'interprétation mobilisés, sont présentés de manière détaillée pour assurer la transparence et la reproductibilité de l'analyse.

Le rapport revient également sur l'organisation de l'enquête pilote et la formation des enquêteurs. Ces deux étapes constituent des préalables méthodologiques indispensables pour tester la validité des outils, sécuriser les procédures de passation et renforcer la qualité des données recueillies. La formation a notamment permis d'assurer une homogénéité dans l'administration des instruments et de sensibiliser les enquêteurs aux spécificités du contexte expérimental.

L'avant-dernière section est consacrée à la stratégie d'échantillonnage adoptée, en précisant les critères de sélection des unités enquêtées, la taille de l'échantillon retenu et les ajustements effectués en fonction des réalités de terrain. Cette partie justifie les choix opérés au regard des objectifs de représentativité et de faisabilité.

Enfin, la dernière section présente les formules mathématiques des indicateurs utilisées pour les trois types d'analyses menées pour évaluer l'évolution des apprentissages des élèves. Ces indicateurs seront présentés de manière à différencier deux périodes distinctes correspondant aux deux approches pédagogiques mises en œuvre (TaRL et l'enseignement explicite).

I. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE DES ÉCOLES PIONNIÈRES

En intégrant l'évaluation dès le lancement, cette anticipation favorise une dynamique d'amélioration continue des mesures prises dans le cadre de ce projet. L'implication précoce de l'INE-CSEFRS, dès la phase expérimentale, permet en effet de mettre en place un suivi réactif et ciblé, facilitant l'identification rapide des ajustements nécessaires. Cette démarche proactive vise à détecter en amont les défis potentiels et à orienter les actions en fonction des objectifs fixés, tout en assurant la cohérence et la pertinence des adaptations mises en œuvre.

Outre l'évaluation exhaustive de la phase expérimentale, l'intégration d'une strate «écoles pionnières» dans l'enquête d'évaluation des acquis des élèves (PNEA 2025) vise à consolider les leçons tirées et informer les politiques publiques éducatives pour les années à venir. En effet, certaines améliorations initialement observées pourraient se transformer ou ne pas se maintenir au fur et à mesure que le projet se généralise, notamment en raison de facteurs contextuels ou de l'évolution des conditions de mise en œuvre. L'évaluation limitée à la seule phase expérimentale ne permettrait donc pas d'appréhender l'ampleur de ces dynamiques de manière définitive.

Tableau 1. Dispositif d'évaluation du projet des « établissements pionniers » par l'INE-CSEFRS

Processus d'évaluation	Type du rapport	Année scolaire	Établissements pionniers cibles	% parmi l'ensemble des établissements publics	Échantillon des établissements
Phase expérimentale	Rapport thématique	2023-2024	626	7%	626 (exhaustivité)
PNEA - strate des écoles pionnières primaires	Rapport PNEA	2024-2025	2626	30%	687 écoles dont 52 pionnières
PNEA - strate des établissements pionniers du secondaire collégial	Rapport PNEA	2024-2025	232	10%	534 collèges dont 44 pionniers

Source : INE-CSEFRS, 2024

L'évaluation de la phase expérimentale des « écoles pionnières » constitue une étape cruciale dans l'analyse du projet phare de la feuille de route, visant à renforcer la qualité des apprentissages fondamentaux au sein du système éducatif marocain. Cette évaluation a pour objectif, non seulement de mesurer la conformité au modèle tel que défini dans les orientations du projet, mais aussi d'identifier les forces, les défis rencontrés et les axes d'amélioration nécessaires à son élargissement et à sa généralisation.

1. Conformité des établissements aux critères initialement fixés

L'un des principaux objectifs de l'évaluation de la phase expérimentale est de mesurer le niveau de conformité atteint par les établissements engagés dans le projet des « écoles pionnières ». L'indice de performance global, conçu à cette fin, a été calculé à partir des dimensions, sous-dimensions et indicateurs spécifiques. Une attention particulière est portée à la vérification de leur alignement avec les normes éducatives et les standards de qualité établis.

2. Vue d'ensemble sur la composition des écoles pionnières inscrites dans la phase expérimentale

Cette évaluation vise, entre autres, à dresser un état des lieux détaillé des principales caractéristiques des écoles pionnières impliquées dans cette phase expérimentale. Cela inclut une analyse comparative entre la composition des écoles pionnières et celle de l'ensemble des écoles de l'enseignement primaire public, tout en tenant compte des facteurs susceptibles d'influencer leur sélection. L'évaluation vise également à examiner la composition des écoles sous plusieurs angles : leur milieu (rural ou urbain), leur nature (autonomes, communautaires, mères ou satellites), leur taille (petites, moyennes ou grandes) et leur répartition géographique. Ces analyses permettront d'apprécier la diversité au sein des écoles pionnières et d'évaluer leur alignement avec les critères envisagés pour une éventuelle expansion nationale du projet.

3. Leviers de succès des grands axes du projet des écoles pionnières

L'évaluation de la phase expérimentale vise à mettre en évidence les facteurs déterminants ayant contribué aux avancées significatives dans les trois grands axes du projet : élève, enseignant et établissement. Cette démarche inclut l'identification des dimensions clés ayant favorisé ces réussites, afin de valoriser les points forts du projet et de fournir des enseignements stratégiques pour sa mise en œuvre à plus grande échelle.

4. Défis de la mise en œuvre des axes du projet des « écoles pionnières »

Cette évaluation met en lumière les défis rencontrés dans la mise en œuvre des axes du projet des «écoles pionnières», en identifiant les obstacles ayant freiné l'atteinte des objectifs et en analysant les écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus. Elle examine également les causes sous-jacentes des difficultés afin de proposer des ajustements ciblés, notamment pour des objectifs jugés trop ambitieux ou difficiles à atteindre dans le cadre de l'extension du projet. Par ailleurs, elle anticipe les défis potentiels liés à l'élargissement du projet, en tenant compte de la diversité des contextes scolaires et des capacités de gestion des nouvelles écoles impliquées. Cette démarche vise à identifier les conditions nécessaires pour garantir une mise en œuvre réaliste et durable du projet.

5. Variations interrégionales et intrarégionales

L'évaluation s'attache à analyser les variations existantes, tant entre les régions (interrégionales) qu'au sein des régions (intrarégionales), susceptibles d'influencer la mise en œuvre et les résultats du projet des écoles pionnières. Elle met en lumière les écarts potentiels à travers l'analyse des douze dimensions et des quarante-deux sous-dimensions, afin d'assurer une compréhension fine des variations observées.

II. DIMENSIONS DES AXES D'ÉVALUATION DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE DES « ÉCOLES PIONNIÈRES »

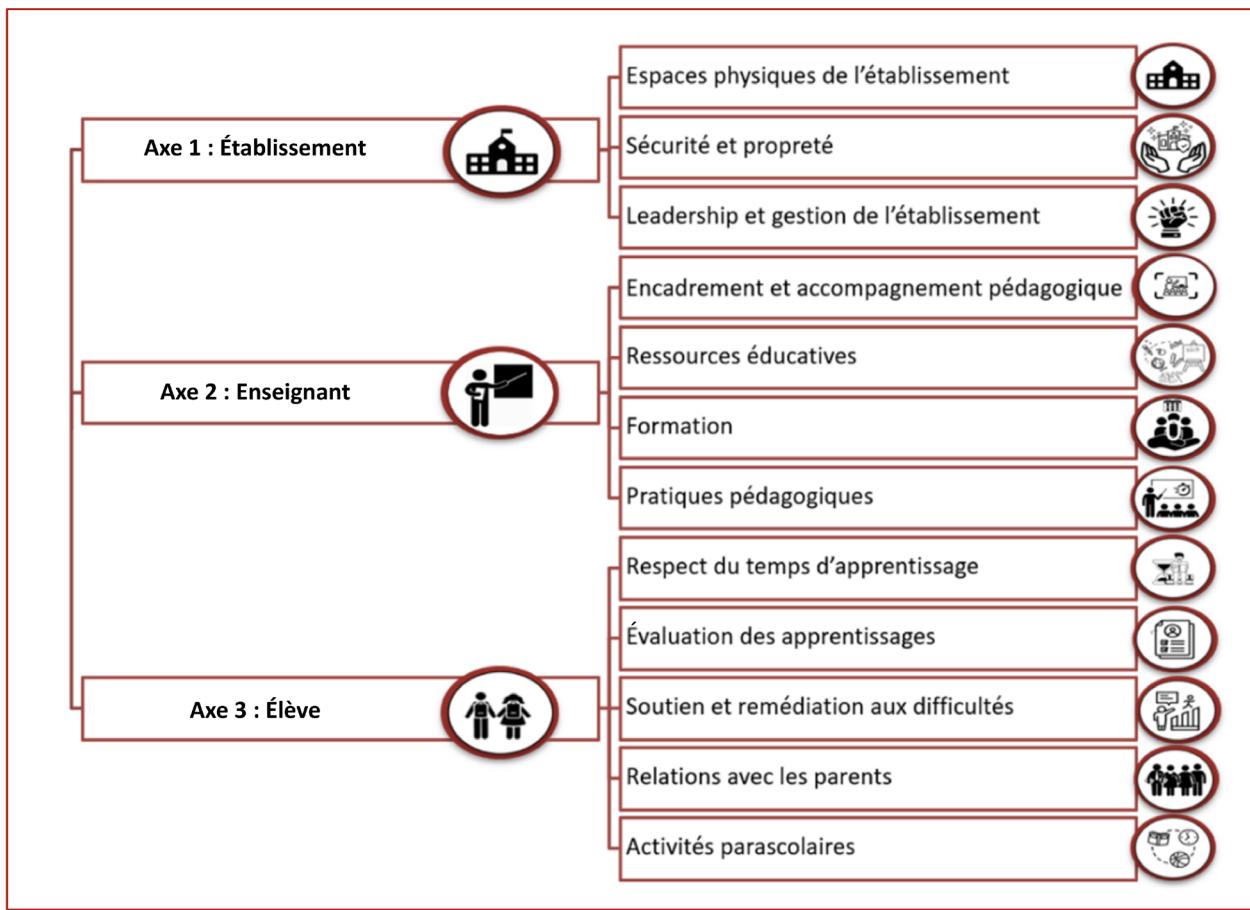
En adoptant le même dimensionnement que celui utilisé pour l'auto-évaluation, l'évaluation externe de la phase expérimentale des écoles pionnières s'appuie également sur les douze dimensions préalablement identifiées et examinées par les établissements. Ces dimensions couvrent les trois axes du projet : trois dimensions pour l'axe « établissement », quatre dimensions pour l'axe « enseignant » et cinq dimensions pour l'axe « élève ». Ainsi, comme le montre le schéma n°1, le premier axe se compose des dimensions « espaces physiques de l'établissement », « sécurité et propreté » et « leadership et gestion de l'établissement ». Le deuxième axe, dédié à l'enseignant, comprend les dimensions « encadrement et accompagnement pédagogiques », « ressources éducatives », « formation » et « pratiques pédagogiques ». Enfin, le troisième axe, centré sur l'élève, aborde les dimensions « respect du temps d'apprentissage », « évaluation des apprentissages », « soutien et remédiation des difficultés », « relations avec les parents » et « activités parascolaires ». Ces axes permettent une évaluation globale et détaillée des différents aspects influençant l'environnement éducatif.

La première dimension, « espaces physiques de l'établissement », englobe plusieurs sous-dimensions qui assurent un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être des élèves. Elle concerne l'état des bâtiments (sous-dimension 01), qui doivent être bien entretenus et sûrs, avec des fenêtres et portes (sous-dimension 02) garantissant la protection des élèves contre les intempéries et les nuisances extérieures. De même, la peinture de l'établissement (sous-dimension 03) est essentielle pour maintenir un environnement agréable et propice à l'apprentissage.

Les équipements tels que le bureau et le mobilier (sous-dimension 04) jouent également un rôle crucial, car doivent être en bon état et adaptés pour faciliter le travail du personnel administratif et pédagogique et encourager l'apprentissage des élèves. En outre, les fresques éducatives (sous-dimension 05) qui ornent les murs de l'établissement transforment l'espace en un environnement visuel inspirant, véhiculant des messages éducatifs tout en intégrant des repères pédagogiques et culturels qui enrichissent le quotidien des élèves.

L'aspect fonctionnel et hygiénique des espaces physiques est également pris en compte, avec une attention particulière accordée aux installations sanitaires (sous-dimension 06), en s'assurant notamment que les toilettes sont en nombre suffisant, accessibles et correctement entretenues. La propreté des installations sanitaires (sous-dimension 07) est essentielle pour garantir des conditions d'hygiène adéquates. Les services de chauffage mais aussi de climatisation (sous-dimension 08) sont également pris en considération pour mesurer le confort climatique.

Schéma 1. Dimensions des axes d'évaluation de la phase expérimentale des écoles pionnières en douze dimensions

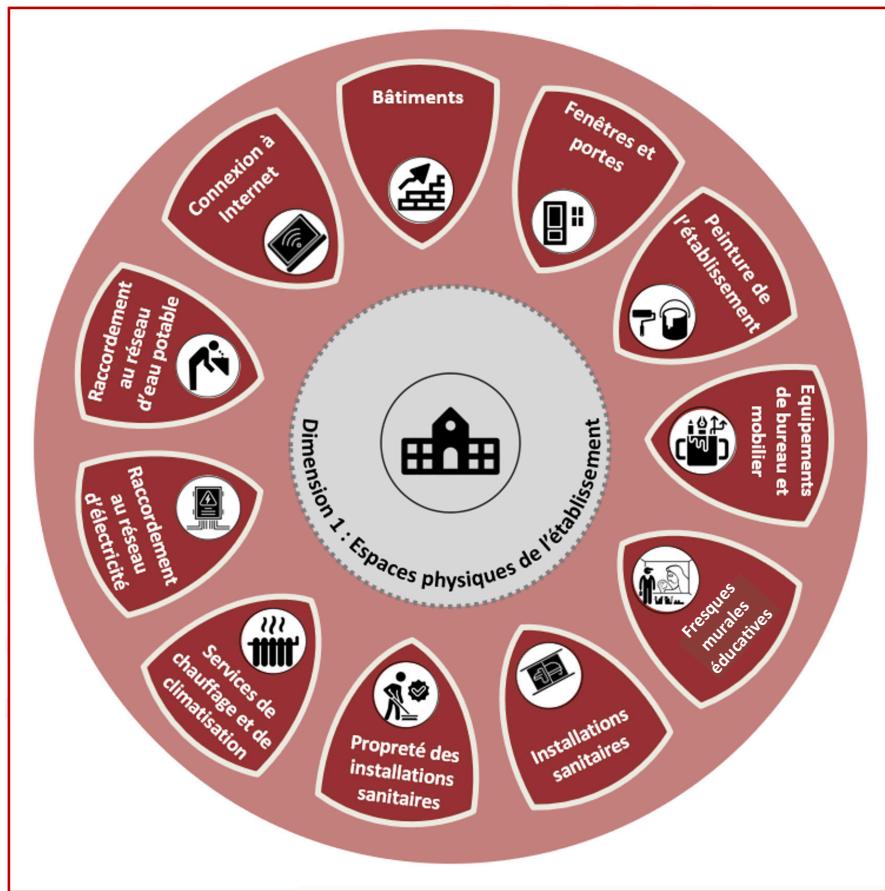


Source : INE-CSEFRS, 2024

Le raccordement au réseau électrique (sous-dimension 09) est essentiel pour garantir le fonctionnement continu des équipements pédagogiques et des infrastructures nécessaires aux activités éducatives. L'accès à l'eau potable dans l'établissement (sous-dimension 10) est une priorité, non seulement pour répondre aux besoins quotidiens des élèves et du personnel, mais aussi pour assurer une base sanitaire. Enfin, la dernière sous-dimension de la première dimension porte sur la connexion internet (sous-dimension 11), dont la disponibilité et la fiabilité sont nécessaires pour appuyer les pratiques pédagogiques modernes et l'accès aux ressources numériques.

La deuxième dimension, intitulée « sécurité et propreté », relevant de l'axe « établissement », se compose de six sous-dimensions visant à garantir un environnement sûr et propice à l'apprentissage. La sécurité et la propreté des entrées et des zones environnantes (sous-dimension 12) garantissent un accès sécurisé et un environnement agréable, renforçant le sentiment de sûreté des élèves, des parents, des enseignants et de l'ensemble du personnel de l'école. Le service de gardiennage (sous-dimension 13) assure une surveillance continue, prévenant toute intrusion et garantissant la sécurité de tous. En cas d'absence imprévue d'un enseignant, un dispositif est mis en place pour veiller à la sécurité des élèves et garantir un environnement encadré et serein (sous-dimension 14).

Schéma 2. Dimension des « espaces physiques de l'établissement » et ses sous-dimensions

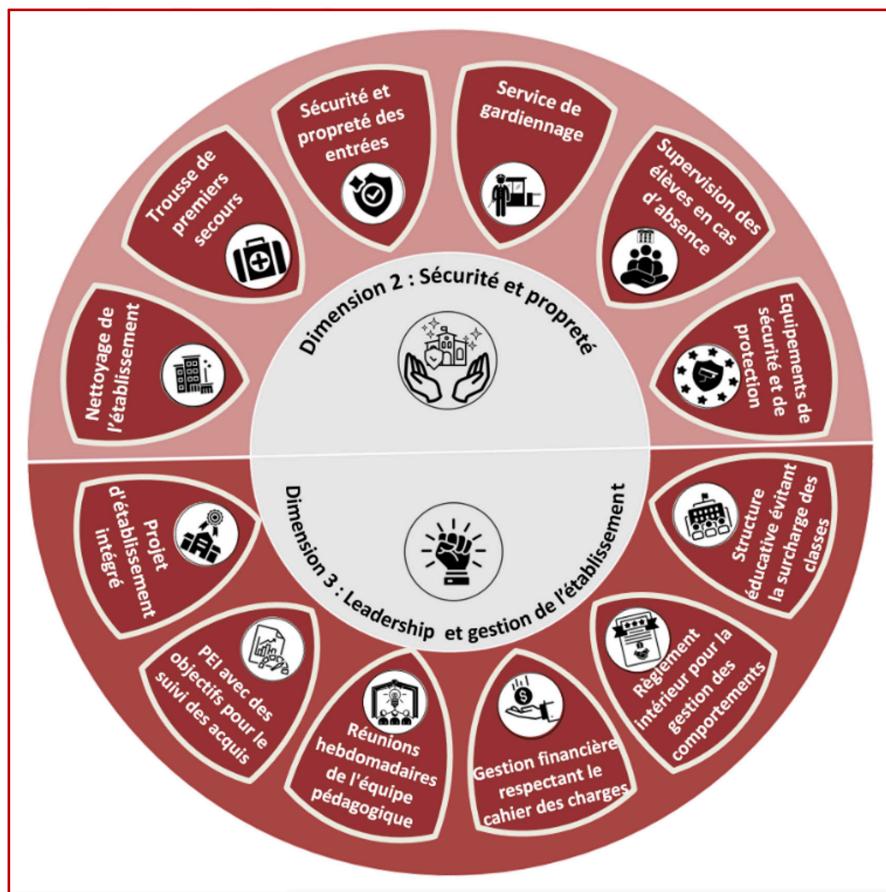


Source : INE-CSEFRS, 2024

Les équipements de sécurité et de protection (sous-dimension 15), tels que les caméras, les murs de clôture et les portes extérieures, sont indispensables pour assurer la protection des élèves et du personnel. Par ailleurs, la trousse de premiers secours (sous-dimension 16) permet une intervention rapide en cas de besoin. Enfin, l'entretien régulier de l'établissement (sous-dimension 17), incluant le nettoyage des espaces (à l'exception des toilettes, déjà abordées dans la sous-dimension 07) et la maintenance des infrastructures, veille à offrir un environnement sain et fonctionnel, garantissant ainsi des conditions optimales pour les élèves et le personnel.

La troisième dimension de l'axe « établissement », relative au « leadership et à la gestion de l'établissement », comprend six sous-dimensions essentielles pour garantir une gestion efficiente et un environnement favorable à la réussite des élèves. L'établissement repose sur un projet intégré (sous-dimension 18), élaboré de manière participative, qui constitue un outil central pour l'application des critères du projet « école pionnière ». Ce dernier s'appuie sur des objectifs clairs ainsi que sur des indicateurs précis et mesurables (sous-dimension 19), permettant d'évaluer l'évolution des acquis des élèves et d'assurer un pilotage pédagogique fondé sur des données concrètes. Des réunions hebdomadaires de l'équipe éducative (sous-dimension 20) sont également prévues pour superviser sa mise en œuvre, favoriser le partage d'expériences et renforcer la collaboration entre les différents acteurs de l'établissement.

Schéma 3. Sous-dimensions de la dimension « sécurité et propreté » et de la dimension « leadership et gestion de l'établissement »

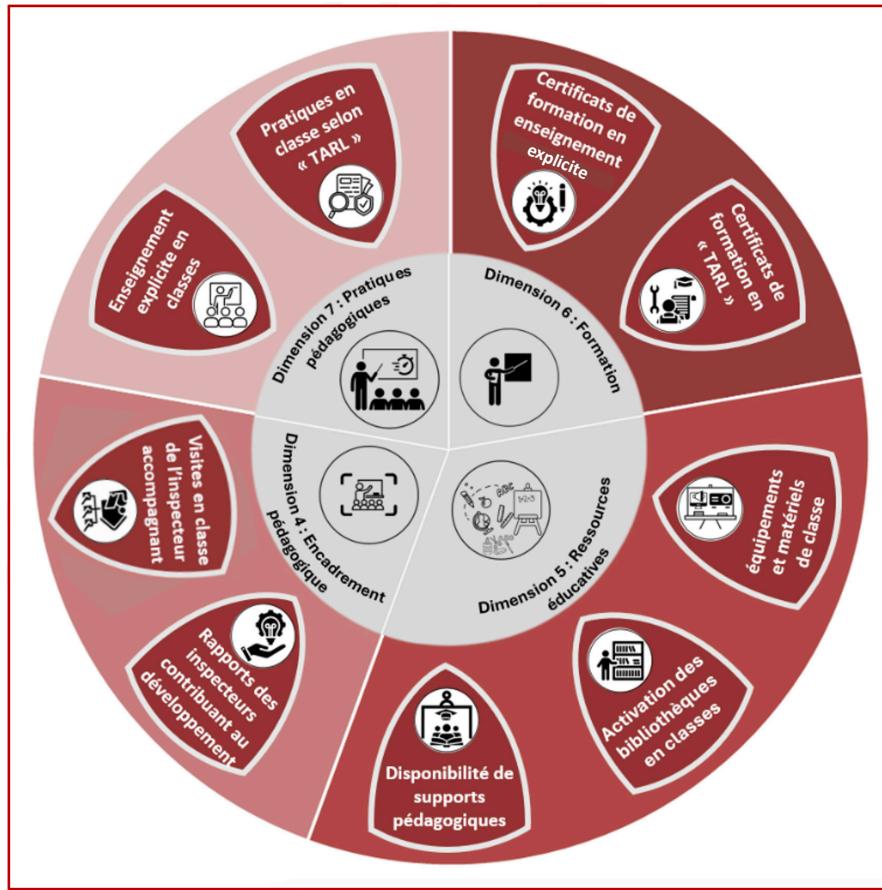


Source : INE-CSEFRS, 2024

Par ailleurs, la gestion financière (sous-dimension 21) respecte des normes strictes, en accord avec le cahier des charges, afin de garantir une utilisation transparente et efficace des ressources. Un règlement intérieur (sous-dimension 22) est également mis en place pour encadrer les comportements des élèves et des enseignants, contribuant ainsi à instaurer un climat scolaire respectueux et ordonné. Enfin, la prévention de la surcharge des classes (sous-dimension 23) constitue un objectif clé des écoles pionnières, visant à offrir des conditions d'apprentissage optimales grâce à une répartition équilibrée des élèves et une gestion optimale des ressources disponibles.

Le deuxième axe, consacré à l'enseignant, s'organise autour de quatre dimensions fondamentales : «encadrement et accompagnement pédagogiques», «ressources éducatives», «formation» et «pratiques pédagogiques». La première dimension, «encadrement et accompagnement pédagogique» (sous-dimension 24), porte sur le soutien actif des inspecteurs accompagnateurs auprès des enseignants. Elle prévoit une visite hebdomadaire de l'inspecteur pour superviser, guider et renforcer les pratiques pédagogiques des enseignants. Ce suivi régulier a pour objectif de garantir une mise en œuvre efficace de la pédagogie différenciée TaRL ainsi que des principes de l'enseignement explicite.

Schéma 4. Sous-dimensions des quatre dimensions de l'axe dédié à l'enseignant



Source : INE-CSEFRS, 2024

En outre, l'inspecteur accompagne les enseignants en leur fournissant des rapports précis et constructifs ciblant les points à améliorer (sous-dimension 25). Ces retours personnalisés visent à favoriser le développement professionnel des enseignants, en leur permettant d'affiner leurs pratiques sur la base d'observations concrètes et d'objectifs clairs.

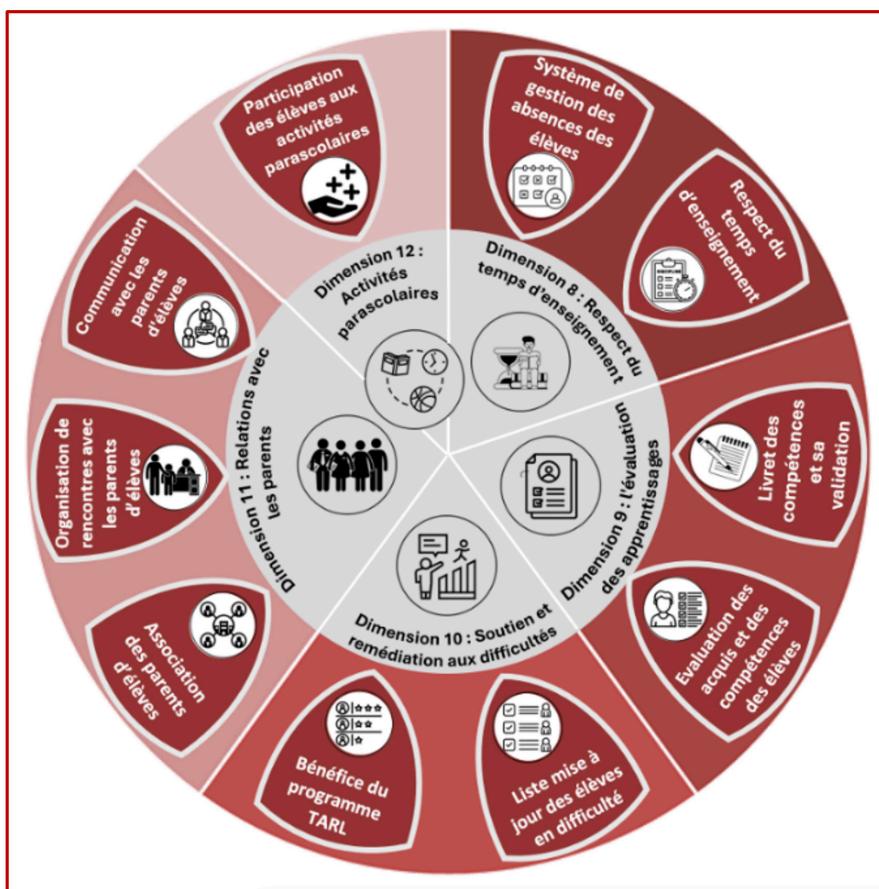
La dimension « ressources éducatives » vise à fournir des ressources matérielles conformes aux normes établies dans le projet, afin d'enrichir les conditions d'apprentissage et de soutenir efficacement les objectifs pédagogiques. Elle inclut trois sous-dimensions. Les moyens éducatifs disponibles dans l'établissement (sous-dimension 26) et les bibliothèques de classe ou espaces de lecture (sous-dimension 27) jouent un rôle clé dans l'encouragement des élèves à développer leur goût pour la lecture et à enrichir leur culture générale. Par ailleurs, les équipements et aménagements des salles de classe (sous-dimension 28) sont également essentiels pour offrir un environnement adapté et inspirant, garantissant que chaque espace pédagogique soit propice à l'apprentissage.

La dimension « formation » joue un rôle déterminant dans le renforcement des compétences des enseignants. Elle comprend la certification dans des approches pédagogiques adaptées aux niveaux des élèves, telles que la pédagogie différenciée "TaRL" (sous-dimension 29), ainsi que des formations axées sur l'efficacité pédagogique (sous-dimension 30). Ces formations permettent aux enseignants de s'adapter aux besoins variés des élèves et d'optimiser leurs méthodes d'enseignement. Elles intègrent également le partage mutuel de pratiques, favorisant ainsi l'échange d'expériences et de méthodes éprouvées entre enseignants pour enrichir les approches pédagogiques de chacun et renforcer la formation pédagogique au sein des établissements.

Enfin, la dimension « pratiques pédagogiques » veille à ce que les activités en classe suivent les principes de la pédagogie différenciée "TaRL" (sous-dimension 31) et qu'elles soient alignées sur une méthodologie d'enseignement efficace (sous-dimension 32). Ces pratiques pédagogiques assurent que chaque élève bénéficie d'un enseignement approprié à son niveau, tout en intégrant des méthodes éprouvées pour favoriser une meilleure assimilation des connaissances et des compétences essentielles.

Le troisième axe, qui se rapporte à l'élève, comprend cinq dimensions principales : « respect du temps d'apprentissage », « évaluation des apprentissages », « soutien et remédiation des difficultés », « relations avec les parents », et « activités parascolaires ». Chacune de ces dimensions est déclinée en sous-dimensions spécifiques qui détaillent les actions et les pratiques à mettre en place pour améliorer le bien-être et la réussite scolaire des élèves.

Schéma 5. Sous-dimensions des cinq dimensions de l'axe dédié à l'élève



Source : INE-CSEFRS, 2024

La première dimension, « respect du temps d'apprentissage », souligne l'importance de maximiser le temps effectif d'apprentissage (sous-dimension 33) et d'éviter toute perte de temps en dehors des activités pédagogiques. Cette dimension comprend également la mise en place d'un système de gestion des absences visant à suivre l'assiduité des élèves. Ce suivi a pour objectif de minimiser les interruptions dans le parcours scolaire des élèves en assurant une continuité pédagogique, tout en identifiant et en traitant les facteurs pouvant nuire à la régularité de l'enseignement (sous-dimension 34).

La dimension « évaluation des apprentissages » met l'accent sur un suivi rigoureux et continu du niveau réel de chaque élève, offrant un accompagnement précis et adapté. Chaque enseignant tient à jour un carnet de compétences par élève, validé régulièrement par l'inspecteur accompagnateur, garantissant ainsi un suivi individualisé (sous-dimension 35). Par ailleurs, l'exactitude des niveaux renseignés dans MASSAR par les enseignants fait l'objet d'une vérification grâce à un test mené par l'INE-CSEFRS. Ce test permet de comparer les niveaux déclarés dans MASSAR avec les résultats obtenus en mathématiques, en arabe et en français.

La troisième dimension, « soutien et remédiation des difficultés », a pour objectif d'identifier rapidement les élèves en difficulté et de leur fournir des solutions adaptées. Les établissements maintiennent une liste actualisée des élèves nécessitant un soutien spécifique, ce qui permet un suivi précis et ciblé (sous-dimension 37). Ces élèves bénéficient de programmes de remédiation individualisés, basés notamment sur l'approche de la pédagogie différenciée "TARL", qui ajuste l'enseignement en fonction des besoins et du niveau de chaque élève (sous-dimension 38).

La quatrième dimension, « relations avec les parents », encourage l'instauration d'une communication ouverte et régulière entre l'école et les familles des élèves. Dans ce cadre, et dans le but de favoriser l'implication des familles dans la vie scolaire (sous-dimension 39), une association de parents d'élèves active est présente dans chaque établissement. Des rencontres annuelles avec les parents sont également organisées pour échanger sur le parcours scolaire des élèves et renforcer la coopération école-famille (sous-dimension 40). En outre, les parents sont tenus informés de manière proactive des progrès et des besoins de leurs enfants (sous-dimension 41), favorisant ainsi une meilleure compréhension et implication dans le suivi éducatif.

La cinquième et dernière dimension « activités parascolaires » souligne l'importance d'offrir aux élèves des activités complémentaires aux cours classiques, pour favoriser leur développement personnel et social. Ces activités leur permettent de découvrir de nouvelles compétences et d'élargir leurs horizons en dehors du cadre strictement scolaire, contribuant ainsi à une éducation globale et équilibrée (sous-dimension 42).

III. DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE DES ÉCOLES PIONNIÈRES

La phase expérimentale du projet des écoles pionnières s'appuie sur un dispositif d'évaluation rigoureux, conçu pour vérifier la conformité de l'initiative aux attentes et aux standards établis dans les écoles pionnières, ainsi que dans les pratiques des enseignants et les apprentissages des élèves.

Les données recueillies dans le cadre de ce dispositif d'évaluation servent principalement à calculer un score de conformité au modèle des « écoles pionnières ». Ce score mesure précisément le degré de respect des normes et pratiques définies pour les établissements et les enseignants dans le cadre du projet. Appelé « indice de performance global » ou « indice global », il permet de quantifier les écarts par rapport aux standards, facilitant ainsi l'identification des points de force et des aspects à améliorer pour garantir que les établissements respectent les exigences prévues. Ce score constitue un indicateur clé pour évaluer le niveau d'alignement des pratiques observées avec le modèle établi par le projet des écoles pionnières.

Outils d'évaluation pour l'analyse de la conformité au modèle des écoles pionnières

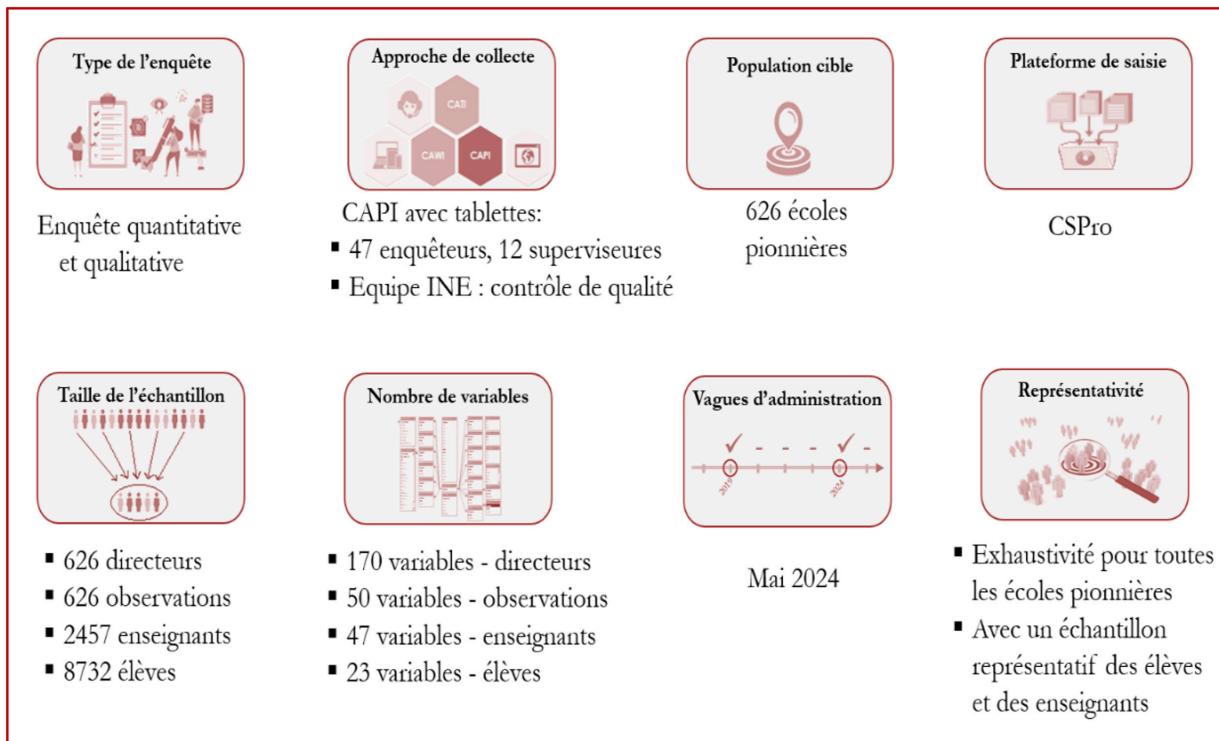
Les outils d'évaluation conçus pour la phase expérimentale des écoles pionnières ont pour objectifs de recueillir des informations diversifiées et complémentaires, permettant une analyse complète de l'efficacité du projet et de sa mise en œuvre. Conformément au dimensionnement des axes d'évaluation présenté précédemment, chaque outil cible un aspect particulier du fonctionnement de l'établissement et des pratiques des acteurs, afin d'assurer une collecte de données précise.

Ces instruments couvrent les aspects de gestion, d'infrastructure, de pédagogie et de suivi des apprentissages, en s'appuyant sur des sources d'information multiples : les perceptions des acteurs, des observations structurées et la consultation des documents administratifs. Ensemble, ils contribuent à une évaluation rigoureuse, garantissant que chaque dimension du projet soit examinée dans sa conformité aux normes et sa capacité d'adaptation.

- **Le questionnaire pour les directeurs** vise à recueillir des données sur la gestion de l'établissement, ses infrastructures et les pratiques de leadership.
- **La consultation des documents et des pièces de gestion de l'établissement** permet de vérifier les déclarations des acteurs par le biais de justificatifs officiels pour garantir la précision des informations recueillies en s'appuyant sur des documents administratifs et des archives de gestion.
- **La grille d'observation de l'établissement** permet d'évaluer l'état des bâtiments, l'environnement physique de l'école, ainsi que d'autres aspects liés à la propreté, la sécurité et à l'accessibilité des infrastructures. Cette grille permet également d'identifier les éventuelles améliorations nécessaires pour assurer un cadre optimal d'apprentissage.
- **Le questionnaire pour l'enseignant** contribue à l'analyse de leurs pratiques pédagogiques et leurs besoins en formation.

La grille d'observation du déroulement du cours constitue un moyen d'évaluer la conformité à la pratique de l'enseignement explicite, en observant la manière dont les objectifs pédagogiques sont mis en œuvre en classe. Cette observation donne la possibilité de vérifier l'adéquation entre les méthodes d'enseignement et les besoins des élèves.

Schéma 6. Fiche technique de l'enquête menée dans le cadre de l'évaluation de la phase expérimentale



Source : INE-CSEFRS, 2024

- **Le test pour les élèves** vise à mesurer la concordance avec les niveaux renseignés par les enseignants dans MASSAR. Les tests développés par les inspecteurs comprennent les principales matières à savoir les mathématiques, l'arabe et le français. Ces tests permettent également de mesurer l'évolution des élèves dans les trois matières par rapport aux tests réalisés par le Ministère.

IV. SCORING DES DIMENSIONS, SOUS-DIMENSIONS ET INDICATEURS

Pour assurer la rigueur et l'objectivité de l'enquête, il est essentiel de standardiser les conditions de passation ainsi que les procédures d'attribution des scores. Dans cette approche, les enquêteurs jouent un rôle central en enregistrant fidèlement les données issues des déclarations des directeurs et enseignants, ainsi que leurs propres observations sur le terrain, sans directement attribuer les scores. Cette séparation permet de limiter les biais éventuels liés à l'interprétation subjective.

La collecte des données quantitatives repose sur des informations déclaratives et des observations structurées, enregistrées de manière standardisée par les enquêteurs. Les déclarations des directeurs et enseignants sont recueillies via des questions fermées et posées selon une grille normalisée. Parallèlement, les enquêteurs consignent des éléments objectifs du cadre scolaire (présence d'équipements, état des locaux) selon des critères codifiés. Dans les deux cas, ils se limitent à la saisie rigoureuse des données sans attribuer de scores. Cette séparation des rôles permet de garantir la cohérence, la fiabilité et l'objectivité du processus d'évaluation, tout en limitant les biais liés à l'interprétation individuelle.

1. Formulation de l'indice global et des indices spécifiques par dimension

- *Calcul de l'indice global national moyen IG de l'ensemble des écoles pionnières de la phase expérimentale :*

$$IG = \frac{1}{P} \left[\sum_{p=1}^P IG^{E_p} \right]$$

Avec : IG^{E_p} : Indice global de la $p^{\text{ème}}$ école pionnière E_p
 $P = 626$ (pour le cas de cette phase expérimentale)

- *Calcul de l'indice global IG^{E_p} de la $p^{\text{ème}}$ école pionnière E_p :*

L'indice global IG^{E_p} est une moyenne arithmétique simple des scores dimensionnels de l'école E_p

$$IG^{E_p} = \frac{1}{N} \left[\sum_{i=1}^N D_i^{E_p} \right]$$

Avec : IG^{E_p} : Indice global de la $p^{\text{ème}}$ école pionnière E_p
 $D_i^{E_p}$: Score dimensionnel i de la $p^{\text{ème}}$ école pionnière E_p
 $N = 12$ (douze dimensions)

- **Calcul du score $D_i^{E_p}$ de la dimension i de la p^{ème} école pionnière E_p :**

Le score dimensionnel $D_i^{E_p}$ de l'école E_p est une moyenne arithmétique simple des n_i scores sous-dimensionnels $SD_{ij}^{E_p}$

$$D_i^{E_p} = \frac{1}{n_i} \left[\sum_{j=1}^{n_i} SD_{ij}^{E_p} \right]$$

Avec :

- $D_i^{E_p}$: Score dimensionnel i de la p^{ème} école pionnière E_p
- $SD_{ij}^{E_p}$: Score sous-dimensionnel j de la dimension i
- n_i : Nombre des sous-dimensions de la dimension i
- $\sum_{i=1}^N n_i = 42$ (quarante-deux sous-dimensions)

Si l'indice global d'une école est calculé en attribuant un poids égal à chacune des douze dimensions, il en va de même pour tous les scores dimensionnels. Chacun de ces derniers est obtenu en considérant un poids égal pour chaque sous-dimension au sein des n_i sous-dimensions de la dimension i. Toutefois, une pondération différenciée est appliquée uniquement au niveau des indicateurs à l'intérieur de chaque sous-dimension, afin de calculer son score spécifique.

2. Pondération des indicateurs au sein des sous-dimensions

Afin de refléter l'importance relative des différents critères d'évaluation, une pondération différenciée est attribuée aux indicateurs au sein de chaque sous-dimension. Cette démarche permet de hiérarchiser les éléments évalués en fonction de leur contribution à l'atteinte des objectifs spécifiques du projet. Les indicateurs prioritaires, associés à des critères indispensables, se voient attribuer un poids de 4, reflétant leur caractère impératif. Les indicateurs importants, bien que moins prioritaires, sont pondérés à 3. Les indicateurs optionnels, non requis mais qui apportent une valeur ajoutée lorsque mis en œuvre, reçoivent un poids de 2. Enfin, les indicateurs exogènes, liés à des critères dépendant de facteurs externes à l'établissement et à son personnel, sont pondérés à 1, en raison de la contribution qu'ils apportent lorsqu'ils sont réalisés et pour reconnaître leur caractère contextuel. Dans les cas où les poids de tous les indicateurs sont égaux au sein d'une même sous-dimension, la pondération n'est pas appliquée et une moyenne arithmétique simple est utilisée.

- **Calcul du poids w_{ijk} du k^{ème} indicateur de la j^{ème} sous-dimension de la dimension i :**

$$w_{ijk} = \begin{cases} w_{ijk} = 4 : \text{Catégorie 1} \\ w_{ijk} = 3 : \text{Catégorie 2} \\ w_{ijk} = 2 : \text{Catégorie 3} \\ w_{ijk} = 1 : \text{Catégorie 4} \end{cases}$$

Catégorie 1 : Prioritaire – Le critère associé à l’indicateur est essentiel et doit absolument être satisfait.

Exemple :

Axe 2 : Enseignant

Dimension 5 : Ressources éducatives

Sous-dimension 1 / (26/42) : Disponibilité des outils pédagogiques

Indicateur 4 : La classe est-elle équipée de matériel pédagogique numérique ?

Modalités de réponse :

- 1- Oui, de manière complète
- 2- Oui, de manière satisfaisante
- 3- Oui, de manière moyenne
- 4- Oui, de manière limitée
- 5- Non, pas du tout disponible

Catégorie 2 : Moins prioritaire – Le critère associé à l’indicateur est important, mais il a une priorité inférieure par rapport à d’autres critères au sein de la même sous-dimension.

Exemple :

Axe 3 : Élève

Dimension 12 : Activités parascolaires

Sous-dimension 1 / (42/42) : Les élèves bénéficient des activités parascolaires

Indicateur 2 : L’établissement dispose-t-il de rapports sur les activités parascolaires, accompagnés de photos qui les documentent ?

Modalités de réponse :

- 1- Oui (photos et documents disponibles)
- 2- Oui (uniquement des photos disponibles)
- 3- Oui (uniquement des documents disponibles)
- 4- Aucun document ni photo disponible

Catégorie 3 : Optionnel – Le critère associé à l’indicateur n’est pas explicitement requis pour cette phase expérimentale, mais sa mise en œuvre représenterait un avantage supplémentaire pour l’établissement.

Exemple :

Axe 1 : Établissement

Dimension 2 : Sécurité et propreté

Sous-dimension 4 / (15/42) : Équipements de sécurité et de protection

Indicateur 4 : L’établissement dispose-t-il d’un système de caméras de surveillance dans ses locaux ?

Modalités de réponse :

- 1 - Oui
- 2 - Non

Catégorie 4 : Externe – La réalisation du critère associé à l'indicateur dépend de facteurs externes à l'établissement, échappant à son contrôle direct.

Exemple :

Axe 1 : Établissement

Dimension 1 : Espaces physiques de l'établissement

Sous-dimension 1 / (1/42) : Les bâtiments

Indicateur 2 : Y a-t-il un rapport de la direction provinciale contenant des informations sur la qualité des bâtiments ?

Modalités de réponse :

- 1- L'établissement est récemment construit et ne nécessite pas de rapport
- 2- Oui il y a un rapport, et il contient des informations positives sur les bâtiments
- 3- Oui, et il contient des informations négatives sur les bâtiments
- 4- Aucun rapport n'existe

3. Formulation des indices sous-dimensionnels

- Calcul du score $SD_{ij}^{E_p}$ de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i :**

Le score sous-dimensionnel $SD_{ij}^{E_p}$ de l'école E_p est une moyenne pondérée par les w_{ijk} :

$$SD_{ij}^{E_p} = \frac{1}{w_{ij}} \left[\sum_{k=1}^{n_{ij}} w_{ijk} \cdot I_{ijk}^{E_p} \right]$$

$SD_{ij}^{E_p}$: Score de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i
 $I_{ijk}^{E_p}$: Indice du $k^{\text{ème}}$ indicateur de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i
 n_{ij} : Nombre d'indicateurs dans la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i
 w_{ijk} : Pondération de la $k^{\text{ème}}$ question de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i
 $w_{ij} = \sum_{k=1}^N w_{ijk}$: Somme des pondérations de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension

- Calcul de l'indice I_{ijk} du $k^{\text{ème}}$ indicateur de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i**

Lorsque le $k^{\text{ème}}$ indicateur de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i se rapporte aux déclarations des enseignants de l'école E_p dans ce cas le nombre total d'observation n_{ijk} correspond au nombre d'enseignants ayant répondu à la question relative à cet indicateur spécifique. Dans ce cas, la formule de calcul de $I_{ijk}^{E_p}$ est la suivante :

$$I_{ijk}^{E_p} = \frac{1}{n_{ijk}} \sum_{l=1}^{n_{ijk}} S_{ijkl}^{E_p} \times 100$$

$S_{ijkl}^{E_p}$: Score de la modalité l du $k^{\text{ème}}$ indicateur de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i

n_{ijk} : Nombre total d'observation du $k^{\text{ème}}$ indicateur de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i

Pour les indicateurs qui se rapporte aux déclarations des enseignants, $n_{ijk}=4$ dans la majorité des cas, correspondant au nombre habituel d'enseignants sélectionnés pour répondre aux questions liées à ces indicateurs. Cependant, dans certains cas, ce nombre peut être inférieur à 4, notamment si un ou

plusieurs enseignants ne participent pas à l'enquête, refusent de répondre, ou s'il y a une absence d'enseignants dans certaines catégories spécifiques prévues dans l'échantillonnage. Par ailleurs, lorsque le $k^{\text{ème}}$ indicateur de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i se rapporte à la déclaration du directeur ou à la déclaration de l'enquêteur dans le questionnaire de l'observation de l'école E_p , dans ce cas, le nombre d'observation n_{ijk} de l'indicateur k de la $j^{\text{ème}}$ sous-dimension de la dimension i correspondante est remplacé par 1 dans la formule précédente.

- **Calcul de l'indice I_{ijk} pour le cas particulier de la 2^{ème} sous-dimension de la dimension 9 - test ASER**

Rappelons que la sous dimension $j=2$ (Mesure objective des acquis et compétences des élèves) de la dimension $i=9$ (Évaluation des apprentissages), soit la 36^{ème} parmi les 42 sous-dimensions, inclut trois indicateurs, chacun relatif à une matière du test ASER : arabe, français et mathématiques. Comme mentionné précédemment, lorsque les indicateurs d'une sous-dimension ont la même importance, comme c'est le cas ici pour les matières, une moyenne arithmétique simple est utilisée, sans accorder de priorité à l'une par rapport aux autres. Ainsi, la formule du score sous-dimensionnel de la mesure objective des acquis et compétences des élèves est la suivante :

$$SD_{ij}^{E_p} = \frac{1}{n_{ij}} \left[\sum_{k=1}^{n_{ij}} I_{ijk}^{E_p} \right]$$

$$\left\{ \begin{array}{l} SD_{ij}^{E_p} : \text{Score de la sous-dimension } j \text{ de la dimension } i \\ I_{ijk}^{E_p} : \text{Indice de concordance de la } k^{\text{ème}} \text{ matière} \\ n_{ij} = 3 \text{ (les 3 matières du test ASER : arabe, français et mathématiques)} \\ \text{Calcul de l'indice de la } k^{\text{ème}} \text{ matière } I_{ijk}^{E_p} : \\ I_{ijk}^{E_p} = SD_{ij}^{E_p} \times 100 \end{array} \right.$$

Avec :

$$SD_{ijk}^{E_p} = \begin{cases} 1, & \text{si le taux de concordance pour la } k^{\text{ème}} \text{ matière est supérieur ou égal à 0.5} \\ 0, & \text{si le taux de concordance pour la } k^{\text{ème}} \text{ matière est inférieur strictement à 0.5} \end{cases}$$

Le taux de concordance est une mesure qui évalue, pour chaque école E_p , le niveau de correspondance entre les résultats obtenus par les élèves dans deux évaluations distinctes : le test ASER de l'évaluation externe et le post-test TaRL, également basé sur le test ASER, renseigné dans le système Massar. Dans chaque école E_p , 14 élèves sont sélectionnés selon une répartition précise : deux élèves de CE2, et trois élèves de chacun des niveaux CE3 à CE6. Pour chaque élève, la concordance est validée si le niveau obtenu au test ASER externe est égal ou supérieur à celui atteint au post-test TaRL. Le calcul se poursuit pour chaque élève jusqu'au 14^{ème}, en totalisant les concordances constatées. Ainsi, le taux de concordance correspond au rapport entre le nombre d'élèves présentant une concordance et le total des 14 élèves sélectionnés dans l'école. Cette mesure permet d'apprécier la cohérence entre les deux dispositifs d'évaluation et d'assurer un suivi rigoureux des acquis des élèves.

V. ENQUÊTE PILOTE ET FORMATION DES ENQUÊTEURS

L'enquête pilote et la formation des enquêteurs constituent des étapes fondamentales pour assurer la qualité et la fiabilité des données collectées dans le cadre de l'évaluation de la phase expérimentale des écoles pionnières. Ces étapes ont permis de valider les outils de collecte et de les optimiser tout en garantissant la formation adéquate des enquêteurs aux protocoles de passation, à l'utilisation des outils numériques et à l'application des instructions spécifiques à chaque type de questionnaire. En outre, elles ont contribué à harmoniser les pratiques des enquêteurs, afin de réduire les biais et d'assurer une cohérence dans l'application du modèle d'évaluation, et de préparer les équipes aux défis logistiques et méthodologiques du terrain.

1. Enquête pilote auprès de trois établissements

L'enquête pilote a été menée dans trois écoles situées à Tamesna (urbain), à Sidi Slimane (rural) et à Témara (urbain). À l'issue de cette phase, plusieurs ajustements ont été apportés afin d'optimiser la passation de l'enquête et d'assurer une collecte de données plus fluide et cohérente. Tout d'abord, il a été décidé de préparer, en amont, une liste de documents et de données quantitatives à solliciter auprès des directeurs, afin de mieux organiser les enquêtes et de maximiser l'efficacité sur le terrain. Cette préparation a permis de réorganiser le questionnaire et de simplifier certaines questions, notamment celles qui nécessitaient des documents parfois inaccessibles.

Par ailleurs, plusieurs questions ont été reformulées pour en améliorer la clarté et la pertinence. Des questions filtres ont également été intégrées pour permettre d'ignorer certains groupes de questions non applicables, en fonction des réponses fournies (notamment lorsque certaines activités n'ont pas encore été mises en place). Ces ajustements visent à garantir une collecte de données plus précise et à limiter les obstacles rencontrés lors de l'enquête.

En outre, la connexion internet ayant été limitée dans une école lors de l'enquête pilote, l'utilisation d'une application qui fonctionne en mode hors ligne a été décidée. Celle-ci s'adapte aux conditions de terrain variées, notamment en cas d'absence de connexion, et permet de saisir et de stocker les données localement avant de les synchroniser lorsque la connexion est rétablie. Cela garantit ainsi la continuité et la fluidité de la collecte des données. De plus, l'application permet un enregistrement partiel, facilitant ainsi la reprise de la collecte à l'endroit où elle a été interrompue.

Par ailleurs, pour garantir une évaluation ciblée et efficace, le nombre d'enseignants et d'élèves à évaluer par établissement a été standardisé. Chaque école a été visitée par deux enquêteurs. Un enseignant par niveau (CE3, CE4, CE5, CE6) a pris part à l'évaluation. Et trois élèves par classe ont été sélectionnés, avec une répartition équilibrée entre garçons et filles. Enfin, deux élèves supplémentaires ont été choisis pour le niveau CE2.

Plusieurs ajustements organisationnels ont été proposés pour maximiser l'efficacité de la collecte des données sur le terrain. Un planning révisé de la journée de collecte a été mis en place, et les tests ASER ont été plastifiés et différenciés par couleur selon le niveau, afin de faciliter leur manipulation. Ces ajustements ont été adoptés pour renforcer la rigueur du processus d'évaluation tout en tenant compte des contraintes pratiques du terrain.

2. Formation des enquêteurs

Après l'enquête pilote et la finalisation des outils de collecte, une session de formation a été organisée pour un total de 105 personnes, destinées à occuper les fonctions d'enquêteur et, pour certains, de superviseur ou chef d'équipe parmi lesquels 9 détiennent un Doctorat, 39 un Master, 38 une Licence et 7 un DEUG ou un diplôme de technicien. Après deux jours de formation théorique et pratique, trois participants ont quitté le groupe et 90 ont poursuivi l'intégralité du programme. Cette formation a permis de préparer les enquêteurs à leurs missions, en leur fournissant à la fois des connaissances théoriques et des compétences pratiques essentielles à la bonne conduite de l'enquête.

Le programme de formation a débuté par une revue détaillée du manuel d'instructions et des questionnaires, avec une attention particulière accordée aux outils destinés aux directeurs, enseignants et aux tests ASER. Les formateurs ont souligné l'importance de l'enquête et de la maîtrise des outils, tout en formant des enquêteurs à l'utilisation de l'application CAPI pour une collecte numérique des données. Cette session s'est appuyée sur une méthode classique de lecture guidée et de discussions, enrichie d'exemples concrets issus des enquêtes pilotes, afin de clarifier les points complexes. Une évaluation régulière de la compréhension des enquêteurs a été menée pour garantir une préparation optimale.

VI. ÉCHANTILLONNAGE

L'évaluation repose sur un échantillonnage à plusieurs degrés avec stratification intégrée, garantissant la représentativité des niveaux scolaires retenus⁽¹⁾ et des sous-groupes concernés par l'analyse. La procédure commence par l'inclusion exhaustive des 626 écoles pionnières, assurant ainsi une couverture complète de toutes les écoles impliquées dans la phase expérimentale. La sélection des enseignants se fait via un tirage aléatoire simple (TAS), en tenant compte des niveaux scolaires du CE2 au CE6, garantissant une représentation équilibrée des enseignants à chaque niveau.

Il convient de préciser que l'enseignant du CE2 est inclus dans l'échantillon uniquement pour la sélection de deux élèves à observer, sans faire l'objet d'une collecte de données directe dans le cadre de l'évaluation. Pour les autres niveaux (CE3 au CE6), après le tirage des enseignants, un sous-échantillonnage des élèves est effectué, avec la sélection de deux élèves pour le CE2⁽²⁾ et de trois élèves pour les autres niveaux, en vue de l'administration du test. Cette combinaison de tirages aléatoires et de stratification permet de garantir une couverture systématique et équitable de tous les niveaux retenus et les matières, tout en minimisant les biais de sélection et en assurant la représentativité de l'échantillon dans le cadre de l'évaluation.

Étape 1 : Sélection des écoles (premier degré)

La sélection des écoles est exhaustive, incluant l'ensemble des 626 écoles pionnières dans l'enquête. Pour ce premier degré de sélection, il ne s'agit pas d'un échantillonnage probabiliste, car l'ensemble des écoles pionnières constitue le cadre d'analyse.

Étape 2 : Sélection des enseignants au sein des écoles (deuxième degré)

La sélection des enseignants dans chaque école repose sur un échantillonnage basé sur un tirage aléatoire simple (TAS), réalisé au sein de chaque établissement (la même grappe). Cependant, ce tirage intègre une stratification préalable, garantissant que chaque enseignant sélectionné est obligatoirement associé à un niveau scolaire spécifique (CE2 à CE6). Autrement dit, chaque niveau scolaire constitue une strate distincte, au sein de laquelle les enseignants sont échantillonnes de manière aléatoire. Cette approche permet de s'assurer que l'échantillon couvre uniformément tous les niveaux concernés dans chaque école, tout en préservant le caractère aléatoire de la sélection.

Cinq enseignants sont ainsi sélectionnés dans chaque école. Parmi eux, quatre font l'objet d'une enquête fondée sur des tableaux de tirage spécifiques, tandis que le cinquième, l'enseignant du CE2, est uniquement inclus pour faciliter la sélection de deux élèves à observer, sans participer directement dans la collecte de données de l'évaluation. Ces tableaux, conçus pour chaque niveau scolaire et adaptés en fonction du nombre d'enseignants disponibles, permettent aux enquêteurs de réaliser une sélection rigoureuse, systématique et impartiale, tout en respectant la stratification par niveau définie dans le dispositif.

Lorsque le directeur, préalablement informé des documents requis pour l'évaluation, remet aux enquêteurs la liste complète des enseignants de l'établissement, ces derniers constituent deux sous-listes distinctes, stratifiées par matière : l'une pour les observations du matin et l'autre pour celles

1. À l'exception du premier niveau de l'enseignement primaire, tous les autres niveaux scolaires sont retenus. Cette exclusion du premier niveau est justifiée par le fait qu'il correspond généralement à un niveau initial, centré sur l'apprentissage des bases, telles que les lettres arabes, les lettres françaises et la connaissance des chiffres. En raison de cette spécificité, la conformité des niveaux d'apprentissage au premier niveau est presque toujours assurée.

2. Au niveau du CE2, seuls deux élèves sont sélectionnés, contre trois dans les niveaux supérieurs (CE3 à CE6). Cette différence s'explique par une moindre variabilité des acquis au CE2, encore proche des fondamentaux du CE1, rendant la conformité généralement plus assurée. En revanche, l'hétérogénéité croissante dans les niveaux supérieurs peut directement influencer la mesure de la conformité, notre variable d'intérêt.

de l'après-midi. Les enseignants retenus doivent remplir des critères spécifiques, notamment leur disponibilité et leur participation active au projet des « écoles pionnières⁽³⁾ ».

Dans certains cas, il arrive que tous les niveaux scolaires ne soient pas représentés le matin ou l'après-midi, en raison des contraintes d'organisation propres à chaque école. Cette situation influence directement la constitution des sous-listes pour le tirage aléatoire. Ainsi, la sélection des enseignants pour chaque période est non seulement stratifiée par niveau et matière, mais également contrainte par la disponibilité des enseignants à ces moments spécifiques. Ce dispositif garantit que les enseignants sélectionnés soient présents et actifs pendant la période d'observation, tout en préservant, autant que possible, la représentativité des niveaux scolaires.

- **Constitution des sous-listes : critères d'inclusion**

Pour l'élaboration de la sous-liste du matin, seuls les enseignants présents et impliqués au projet sont retenus. Ceux qui ne souscrivent pas à cette démarche sont exclus, leur présence risquant d'altérer la validité des résultats de l'évaluation. De même, les enseignants absents le jour de la visite, quelle qu'en soit la raison, ainsi que ceux enseignant l'après-midi, sont écartés de la sous-liste du matin, afin de prévenir tout biais lié à l'absence ou à la répartition des horaires.

Le même principe de rigueur s'applique à l'élaboration de la sous-liste de l'après-midi : seuls les enseignants présents et assurant leur cours l'après-midi sont retenus, en excluant ceux qui n'adhèrent pas au projet et ceux absents lors de la visite. Ce dispositif méthodologique garantit une répartition homogène et équilibrée des observations tout au long de la journée, tout en assurant une rigueur scientifique dans le processus de sélection.

Étape 3 : Sélection des élèves des classes des enseignants retenus (troisième degré)

La sélection des élèves suit, à l'instar de celle des enseignants, un tirage aléatoire simple (TAS) rigoureusement encadré. Une fois les cinq enseignants sélectionnés dans chaque école, leurs classes servent de base pour constituer l'échantillon des élèves. Les listes nominatives des élèves de ces classes sont recueillies par les enquêteurs qui les utilisent pour effectuer un tirage aléatoire, garantissant une représentativité adéquate des niveaux concernés.

Afin de garantir impartialité et transparence des tableaux de tirage spécifiques aux élèves sont mis à la disposition des enquêteurs. Ces outils assurent une sélection systématique et objective, en suivant un plan méthodologique rigoureusement structuré. Ce dernier intègre des principes de rotation et d'alternance, visant à garantir une couverture exhaustive et équilibrée des combinaisons possibles entre le genre, les niveaux scolaires et les matières enseignées.

Chaque école est associée à un schéma de rotation prédefini, garantissant une alternance systématique entre les genres et les matières, ainsi qu'une répartition homogène des élèves par niveau. Par exemple, pour les trois élèves sélectionnés dans chaque classe, une alternance est opérée entre deux garçons et une fille ou deux filles et un garçon. Cette stratégie s'accompagne d'une alternance des matières et des niveaux scolaires pour éviter tout biais potentiel.

En outre, la rotation entre les écoles garantit, de manière équilibrée, l'inclusion dans la base de données finale de chaque combinaison possible de matière, de genre et de niveau. Ce processus réduit considérablement les risques de sur-représentation d'un genre, d'une matière ou d'un niveau spécifique, tout en assurant une représentativité statistique optimale. Ce système de randomisation contrôlée contribue ainsi à produire des résultats à la fois fiables et scientifiquement robustes.

^{3.} Le projet des « écoles pionnières » repose sur un principe de volontariat, la participation des enseignants étant conditionnée par la signature d'un engagement, généralement adopté par la majorité d'entre eux. Toutefois, certains enseignants peuvent choisir de ne pas prendre part au projet, bien que la plupart de leurs collègues y participe activement.

VII. ÉLABORATION DES INDICATEURS D'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES APPRENTISSAGES

Cette section présente la méthodologie adoptée pour analyser l'évolution des apprentissages dans le cadre de l'évaluation de la phase expérimentale. Trois types d'analyses complémentaires sont explorés à travers des indicateurs spécifiquement conçus pour mesurer les progrès des élèves réalisés entre septembre 2023 et mai 2024, les variations par rapport aux niveaux d'apprentissage attendus, et les trajectoires observées via les matrices de transition. Ces indicateurs permettent d'appréhender les dynamiques d'apprentissage sous différents angles : une évaluation globale des performances sur l'ensemble de la période, une comparaison avec les niveaux d'apprentissage attendus à des moments clés, ainsi qu'une analyse fine des trajectoires individuelles entre les niveaux d'acquisition.

Avant d'introduire les indicateurs utilisés pour les trois types d'analyse de l'évolution des apprentissages, il est nécessaire de préciser quelques notations préliminaires concernant les matières, les niveaux scolaires, les degrés de compétence spécifiques à chaque discipline, ainsi que les effectifs d'élèves associés à ces critères selon les différentes temporalités de l'année scolaire 2023-2024.

Notations préliminaires :

- X : La matière, avec $X=A$ pour l'arabe, $X=F$ pour le français et $X=M$ pour les mathématiques.
- i : Le niveau scolaire allant de $i=2$, pour la deuxième année du primaire, jusqu'à $i=6$, pour la sixième année du primaire.
- j : Le niveau de compétence, j allant de 1 pour le niveau débutant jusqu'au niveau J_x
- J_x : Le niveau maximal d'apprentissage de la matière X est défini comme suit :
 - Arabe : $J_A=6$ correspondant au niveau « compréhension ».
 - Français : $J_F=5$ correspondant au niveau « compréhension ».
 - Mathématiques : $J_M=8$ correspondant au niveau « problèmes ».
- $E_{i,j,t}^X$: L'effectif des élèves du niveau scolaire « i » ayant le niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t ».

Les trois moments d'évaluation, t_1 , t_2 et t_3 :

- $t=t_1$ représente le mois de septembre 2023, marqué par la réalisation du pré-test TaRL.
- $t=t_2$ correspond au mois de novembre 2023, moment où le post-test TaRL a été administré.
- $t=t_3$ désigne le mois de mai 2024, où l'évaluation externe a eu lieu.

Les niveaux d'apprentissage selon la matière :

Langue arabe ($J_A=6$):

Les élèves sont évalués en langue arabe lors des trois moments d'évaluation, t_1 , t_2 et t_3 selon les niveaux de compétence décrits suivant :

Description des niveaux de compétence retenus en langue arabe

Niveau de compétence « j »	Intitulé du niveau	Description
1	Débutant	Ne possède pas de compétences de base en langue arabe.
2	Lettre	Capable de reconnaître les lettres de l'alphabet arabe.
3	Mot	Capable de lire des mots simples.
4	Paragraphe	Capable de lire un paragraphe.
5	Histoire	Capable de lire une petite histoire en langue arabe.
6	Compréhension	Capable de comprendre un texte en arabe.

Langue française ($J_F=5$):

Les élèves sont évalués en langue française lors des trois moments d'évaluation, t_1 , t_2 et t_3 selon les niveaux de compétence décrits ci-dessous :

Description des niveaux de compétence retenus en langue française

Niveau de compétence « j »	Intitulé du niveau	Description du niveau
1	Débutant	Pas de compétences de base en français.
2	Lettre	Reconnaissance des lettres de l'alphabet français.
3	Mot	Lecture de mots simples en français.
4	Texte	Lecture d'un texte court en français.
5	Compréhension	Compréhension d'un texte en français.

Mathématiques ($J_M=8$):

Les élèves sont évalués en mathématiques lors des trois moments d'évaluation, t_1 , t_2 et t_3 selon les niveaux de compétence décrits ci-dessous :

Description des niveaux de compétence retenus en mathématiques

Niveau de compétence « j »	Intitulé du niveau	Description
1	Débutant	Pas de compétences de base en mathématiques.
2	Chiffre	Reconnaissance des chiffres.
3	Nombre	Reconnaissance des nombres.
4	Addition	Maîtrise des opérations d'addition.
5	Soustraction	Maîtrise des opérations de soustraction.
6	Multiplication	Maîtrise des opérations de multiplication.
7	Division	Maîtrise des opérations de division.
8	Problème	Résolution de problèmes.

L'effectif global des élèves concernés par l'évaluation, noté « N », est le même à travers les trois moments de mesure, t_1 , t_2 et t_3 . En plus, cet effectif ne dépend ni de la matière évaluée ni du moment de l'évaluation, et s'exprime comme suit :

$$N = \sum_{i=2}^6 \sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X = \sum_{i=2}^6 \sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_2}^X = \sum_{i=2}^6 \sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_3}^X$$

où :

$E_{i,j,t}^X$ représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » ayant le niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t ».

1. Évolution des compétences des élèves sur une période

1.1 Évolution des compétences des élèves sur la période complète (septembre 2023 – mai 2024) :

- Calcul de la proportion des élèves du niveau scolaire « i » ayant progressé dans la matière « X » entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024) :

$$P_{i,\nearrow,t_1 \rightarrow t_3}^X = \left[1 / \left(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X \right) \right] \cdot \sum_{j=1}^{J_X} \sum_{k=j+1}^{J_X} E_{i,j \rightarrow k,t_3}^X$$

Où :

$P_{i,\nearrow,t_1 \rightarrow t_3}^X$ représente la proportion des élèves du niveau scolaire « i » ayant progressé dans leur niveau de compétence dans la matière « X » entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024).

E_{i,j,t_1}^X représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » ayant le niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t_1 » (septembre 2023).

$E_{i,j \rightarrow k,t_3}^X$ représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » qui étaient au niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t_1 » (septembre 2023) et qui sont parvenus à atteindre le niveau de compétence « k » ($k > j$) dans la même matière à l'instant « t_3 » (mai 2024).

J_X est le niveau maximal de compétence de la matière « X ».

- Calcul de la proportion des élèves du niveau scolaire « i » ayant maintenu le même niveau dans la matière « X » entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024) :

$$P_{i,\approx,t_1 \rightarrow t_3}^X = \left[1 / \left(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X \right) \right] \cdot \sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j \rightarrow j,t_3}^X$$

Où :

$P_{i,\approx,t_1 \rightarrow t_3}^X$ représente la proportion des élèves du niveau scolaire « i » ayant maintenu le même niveau au même niveau de compétence dans la matière « X » entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024).

E_{i,j,t_1}^X représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » ayant le niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t_1 » (septembre 2023).

$E_{i,j \rightarrow j,t_3}^X$ représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » qui étaient au niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t_1 » (septembre 2023) et qui sont restés au même niveau de compétence « j » pour la même matière à l'instant « t_3 » (mai 2024).

J_X est le niveau maximal de compétence de la matière « X » est défini.

- Calcul de la proportion des élèves du niveau scolaire « i » dont le niveau a baissé dans la matière « X » entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024) :

$$P_{i,\searrow,t_1 \rightarrow t_3}^X = \left[1 / \left(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X \right) \right] \cdot \sum_{j=1}^{J_X} \sum_{k=1}^{j-1} E_{i,j \rightarrow k,t_3}^X$$

Où :

$P_{i,\searrow,t_1 \rightarrow t_3}^X$ représente la proportion des élèves du niveau scolaire « i » dont le niveau de compétence a baissé dans la matière « X » entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024).

E_{i,j,t_1}^X représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » ayant le niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t_1 » (septembre 2023).

$E_{i,j \rightarrow k,t_3}^X$ représente l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » qui étaient au niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l'instant « t_1 » (septembre 2023) et dont le niveau a baissé au niveau de compétence « k » ($k < j$) dans la même matière à l'instant « t_3 » (mai 2024).

J_X est le niveau maximal de compétence de la matière « X » est défini.

1.2 Évolution des compétences des élèves durant la période TaRL (septembre 2023 – novembre 2023) :

Les formules de $P_{i,\nearrow,t_1 \rightarrow t_2}^X$, $P_{i,\approx,t_1 \rightarrow t_2}^X$ et $P_{i,\searrow,t_1 \rightarrow t_2}^X$ peuvent être obtenues en adaptant celles présentées dans la section 1.1. Il suffit de remplacer t_3 par t_2 pour représenter la période comprise entre t_1 (septembre 2023) et t_2 (novembre 2023).

1.3 Évolution des compétences des élèves durant la période de l'enseignement explicite (novembre 2023 – mai 2024)

Les formules de $P_{i,\nearrow,t_2 \rightarrow t_3}^X$, $P_{i,\approx,t_2 \rightarrow t_3}^X$ et $P_{i,\searrow,t_2 \rightarrow t_3}^X$ peuvent être obtenues en adaptant celles présentées dans la section 1.1. Il suffit de remplacer t_1 par t_2 pour représenter la période comprise entre t_2 (novembre 2023) et t_3 (mai 2024).

2. Progression des compétences des élèves par rapport au niveau attendu

Proportion des élèves du niveau scolaire « i » ayant atteint au moins le niveau attendu dans la matière « X » à un instant t

$$P_{i,\surd,t}^X = \left[1 / \left(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t}^X \right) \right] \cdot \sum_{j=j_i^X}^{J_X} E_{i,j,t}^X$$

Où :

- $P_{i,\surd,t}^X$ représente la proportion des élèves du niveau scolaire « i » à l'instant t ayant atteint au moins le niveau de compétence j_i^X , considéré comme le niveau attendu dans la matière « X » pour ce niveau scolaire.

- $(\sum_{j=j_i^X}^{J_X} E_{i,j,t}^X)$ désigne l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » à l'instant t ayant atteint ou dépassé le niveau de compétence j_i^X , défini comme le niveau attendu dans la matière « X » pour ce niveau scolaire.
- $(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t}^X)$ représente l'effectif total des élèves du niveau scolaire « i » à l'instant t .
- j_i^X correspond au niveau de compétence attendu pour le niveau scolaire « i » dans la matière « X ».
- L'instant t correspond à un moment spécifique de l'évaluation, par exemple $t=t_1$ pour septembre 2023, $t=t_2$ pour novembre 2023, ou $t=t_3$ pour mai 2024.

Progression absolue des compétences des élèves du niveau scolaire « i » ayant atteint au moins le niveau attendu dans la matière « X » sur la période complète (septembre 2023 – mai 2024)

$$D_{i,\sqrt{t_1 \rightarrow t_3}}^X = \left[1 / \left(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X \right) \right] \cdot \left[\sum_{j=j_i^X}^{J_X} E_{i,j,t_3}^X - \sum_{j=j_i^X}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X \right]$$

- $D_{i,\sqrt{t_1 \rightarrow t_3}}^X$ représente la progression absolue, entre t_1 (septembre 2023) et t_3 (mai 2024), de la proportion d'élèves du niveau scolaire « i » ayant atteint ou dépassé le niveau de compétence j_i^X , défini comme le niveau attendu dans la matière « X » pour ce niveau scolaire.
- $(\sum_{j=j_i^X}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X)$ désigne l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » à l'instant t_1 ayant atteint ou dépassé le niveau de compétence j_i^X , défini comme le niveau attendu dans la matière « X » pour ce niveau scolaire.
- $(\sum_{j=j_i^X}^{J_X} E_{i,j,t_3}^X)$ désigne l'effectif des élèves du niveau scolaire « i » à l'instant t_3 ayant atteint ou dépassé le niveau de compétence j_i^X , défini comme le niveau attendu dans la matière « X » pour ce niveau scolaire.
- $(\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X)$ représente l'effectif total des élèves du niveau scolaire « i » à l'instant t_1 , qui est supposé identique à celui de l'instant t_3 ($\sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_1}^X = \sum_{j=1}^{J_X} E_{i,j,t_3}^X$). Cette hypothèse repose sur l'idée que les mouvements d'élèves, tels que les transferts ou les ajouts, sont jugés négligeables durant une même année scolaire.
- j_i^X correspond au niveau de compétence attendu pour le niveau scolaire « i » dans la matière « X ».

Progression absolue des compétences des élèves du niveau scolaire « i » ayant atteint au moins le niveau attendu dans la matière « X » durant la période TaRL (septembre 2023 – novembre 2023)

La formule de $D_{i,\sqrt{t_1 \rightarrow t_2}}^X$ peut être obtenue en adaptant celle présentée dans la section 2.1. Il suffit de remplacer t_3 par t_2 pour représenter la période comprise entre t_1 (septembre 2023) et t_2 (novembre 2023).

Progression absolue des compétences des élèves du niveau scolaire « i » ayant atteint au moins le niveau attendu dans la matière « X » durant la période de l’enseignement explicite (novembre 2023 – mai 2024)

$$D_{i,\sqrt{t_2 \rightarrow t_3}}^X$$

La formule de $D_{i,\sqrt{t_2 \rightarrow t_3}}^X$ peut être obtenue en adaptant celle présentée dans la section 2.1. Il suffit de remplacer t_1 par t_2 pour représenter la période comprise entre t_1 (septembre 2023) et t_2 (novembre 2023).

3. Répartition globale de l’effectif des élèves ayant un niveau de compétence initial « j » en t_1 selon leur positionnement en fin de période (septembre 2023 – mai 2024)

$$100\% = \sum_{k=1}^{J_X} \left(\frac{\sum_{i=2}^6 E_{i,j \rightarrow k, t_3}^X}{\sum_{i=2}^6 E_{i,j, t_1}^X} \right)$$

Où :

- $\sum_{i=2}^6 E_{i,j, t_1}^X$ représente l’effectif des élèves, tous niveaux scolaires confondus, ayant un niveau de compétence « j » pour la matière « X » à l’instant « t_1 » (septembre 2023).
- $\sum_{i=2}^6 E_{i,j \rightarrow k, t_3}^X$ désigne l’effectif total des élèves ayant évolué d’un niveau de compétence initial « j » pour la matière « X » à l’instant « t_1 » (septembre 2023) vers le niveau de compétence « k » dans la même matière à l’instant « t_3 » (mai 2024), en sommant sur tous les niveaux scolaires « i ».
- J_X est le niveau maximal de compétence de la matière « X » est défini.

Cas spécifique pour les mathématiques (X=M):

Pour les langues, un seul groupe d’analyse est considéré, regroupant tous les niveaux scolaires confondus, de la deuxième à la sixième année du primaire. Ce choix se justifie par deux raisons principales :

- a) **Un effectif plus conséquent : L’agrégation permet d’éviter les sous-représentations** dans les croisements entre niveau initial et niveau final.
- b) **Homogénéité des progressions possibles : Les trajectoires d’apprentissage** sont cohérentes et non limitées par conception. En effet, les élèves des niveaux scolaires initiaux, comme ceux de la deuxième ou troisième année, peuvent parfois atteindre les niveaux les plus élevés, y compris le niveau « compréhension ».

En revanche, la situation est différente pour les mathématiques. Les élèves de la deuxième et de la troisième années du primaire n’ont en principe pas encore été initiés à des notions comme la division posée ou la résolution de problèmes nécessitant la division. Par conséquent, ils ne peuvent progresser vers ces niveaux élevés de compétence. Cette spécificité a conduit à privilégier une approche d’analyse mieux adaptée au cas des mathématiques.

Plutôt que d’effectuer une répartition globale de l’effectif des élèves ayant un niveau de compétence initial « j » à l’instant « t_1 », en agrégeant tous les niveaux scolaires confondus, il a été décidé de distinguer deux groupes. En effet, certains passages entre les niveaux de compétence initial et final sont intrinsèquement limités par la nature des apprentissages, ce qui pourrait biaiser l’analyse et conduire à des interprétations erronées. Pour les mathématiques, une analyse qui agrège tous les

niveaux scolaires sans distinction risque de donner l’illusion que certains élèves ont stagné, alors qu’en réalité, ils n’ont pas encore été exposés à des apprentissages avancés (tels que la division posée ou la résolution de problèmes). Une telle approche pourrait dissimuler les progrès réels réalisés par ces élèves dans les compétences correspondant à leur niveau scolaire.

Groupes d’analyse en mathématiques

a) Premier groupe : Élèves de la deuxième et troisième années primaire.

b) Second groupe : Élèves de la quatrième, cinquième et sixième année du primaire.

Dans ce cadre, la formule précédente est adaptée pour les mathématiques : la sommation, initialement réalisée de 2 à 6, est restreinte de 2 à 3 pour le premier groupe, et de 4 à 6 pour le second groupe.

Cette distinction permet de mieux refléter les différences de progression liées aux spécificités des niveaux scolaires et des compétences en mathématiques.

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Pour le premier groupe : } 100\% = \sum_{k=1}^{J_X} \left(\frac{\sum_{i=2}^3 E_{i,j \rightarrow k, t_3}^M}{\sum_{i=2}^6 E_{i,j, t_1}^M} \right) \\ \text{Pour le second groupe : } 100\% = \sum_{k=1}^{J_X} \left(\frac{\sum_{i=4}^6 E_{i,j \rightarrow k, t_3}^M}{\sum_{i=4}^6 E_{i,j, t_1}^M} \right) \end{array} \right.$$

Conclusion

Ce rapport méthodologique a présenté de manière détaillée l'ensemble du dispositif mis en place pour la réalisation de l'évaluation externe de la phase expérimentale du projet des écoles pionnières, dans une perspective de transparence, de rigueur scientifique, d'objectivité et de cohérence avec les objectifs déclarés pour ce projet. Il s'inscrit dans une démarche de consolidation des enseignements tirés, en contribuant à documenter les choix méthodologiques mis en œuvre pour cette évaluation et à éclairer la mise à l'échelle progressive du dispositif de suivi de ce projet.

Ce rapport a commencé par les principes généraux de la démarche d'évaluation, conçue pour apprécier la mise en œuvre du projet dans sa globalité. Il a ensuite précisé les objectifs spécifiques de l'évaluation externe, les axes d'analyse retenus (établissement, enseignant, élève), ainsi que les outils et protocoles mobilisés pour la collecte et l'analyse des données. Une attention particulière a été accordée au scaling, aux seuils retenus, aux pondérations, à l'organisation de l'enquête pilote et à la formation des enquêteurs, sans oublier les choix liés au plan de sondage. Enfin, le rapport méthodologique a exposé les indicateurs utilisés pour analyser l'évolution des apprentissages, en distinguant deux périodes spécifiques entre septembre et mai de l'année scolaire 2023-2024.

Au-delà de leur fonction analytique, les indicateurs présentés dans le cadre de ce rapport ont également servi un objectif de restitution auprès des établissements scolaires. En effet, chaque école participant à la phase expérimentale a reçu un bulletin de performance synthétisant ses résultats par rapport aux objectifs assignés du projet. Ce bulletin constitue un outil de pilotage et d'amélioration continue pour le personnel administratif et pédagogique des écoles. À titre illustratif, un exemple de bulletin de performance est présenté en annexe du présent rapport.

Sans prétendre offrir le cadre méthodologique définitive d'une évaluation externe de ce projet, ce rapport constitue une première étape structurante, permettant de disposer de données probantes sur lesquels fonder des ajustements, des arbitrages et des choix à moyen terme. En effet, cette première évaluation externe a pour ambition de nourrir une réflexion collective sur les conditions de réussite du projet, les leviers de transformation identifiés, et les éventuels points de vigilance à considérer dans la perspective de sa généralisation. Elle pourra ainsi contribuer, de manière constructive, à l'amélioration continue du projet, en s'appuyant sur des résultats étayés et objectivés, afin d'éclairer les décisions futures et de renforcer la compréhension des effets observés.



Annexes

Annexe 1 : Dispositif de l'évaluation externe de la phase expérimentale du projet des « écoles pionnières »

Axe 1 : établissement

Dimension 1 : Espaces physiques de l'établissement

Equipements de bureau et mobilier	
L'administration dispose-t-elle d'un nombre suffisant de bureaux pour les cadres administratifs ?	
1	1. oui
0	2. non
Y a-t-il des dommages ou bris dans les bureaux disponibles ?	
0	1. oui dans tous
0	2. oui dans la plupart
0	3. oui dans quelques-uns
1	4. non aucun dommage
L'administration dispose-t-elle d'un nombre suffisant de chaises pour le personnel administratif ?	
1	1. oui
0	2. non
Y a-t-il des dommages ou bris sur les chaises disponibles ?	
0	1. oui dans toutes
0	2. oui dans la plupart
0	3. oui dans quelques-unes
1	4. non aucun dommage
La direction dispose-t-elle de casiers ?	
1	1. oui
0	2. non
Y a-t-il des dommages ou des bris dans les casiers ?	
0	1. oui dans tous
0	2. oui dans la plupart
0	3. oui dans quelques-uns
1	4. non aucun dommage
Les salles de classe sont-elles équipées de suffisamment de tables ?	
1	1. oui
0	2. non
Y a-t-il des dommages ou des bris sur les tables disponibles dans les salles de classe ?	
0	1. oui dans toutes
0	2. oui dans la plupart
0	3. oui dans quelques-unes
1	4. non aucun dommage
Est-ce que chaque salle de classe dispose d'un projecteur ?	
1	1. oui
0	2. non
Y a-t-il des dommages dans les projecteurs disponibles dans les salles de classe ?	
0	1. oui dans tous
0	2. oui dans la plupart
0	3. oui dans quelques-unes
1	4. non aucun dommage
Y a-t-il des dommages ou des bris dans les fenêtres ou portes en fer ?	
0	1. oui dans toutes
0	2. oui dans la plupart
0	3. oui dans quelques-unes
1	4. non aucun dommage
Les salles de classe sont-elles équipées d'un bureau pour l'enseignant ?	
1	1. oui, dans toutes les salles de classes
0	2. non, au moins une salle n'en dispose pas
Les salles de classe sont-elles équipées de casiers ?	
1	1. oui, dans toutes les salles de classes
0	2. non, au moins une salle n'en dispose pas

Bâtiments	
Des travaux d'entretien ont-ils été réalisés au cours des deux dernières années académiques 2022-2023 et 2021-2022 ?	
1	1. L'établissement est nouvellement construit et ne nécessite pas d'entretien
1	2. Oui (confirmé par un document)
0	3. Oui (le document d'entretien n'est pas disponible)
0	4. non (entretien non effectué)
Existe-t-il un rapport de la direction provinciale qui inclut des données sur la qualité des bâtiments ?	
1	1. l'établissement est nouvellement construit et ne nécessite pas d'entretien
1	2. oui (confirmé par un document)
1	3. oui (le document d'entretien n'est pas disponible)
0	4. non (entretien non effectué)
Y a-t-il des dégâts externes ou internes dans les bâtiments qui menacent la sécurité ?	
1	1. aucun dégât
0.8	2. dégâts mineurs
0.5	3. dégâts modérés
0.3	4. dégâts importants
0.1	5. dégâts très importants

Fenêtres et portes	
Les fenêtres et les portes des salles de classe sont-elles en bon état et s'ouvrent et se ferment correctement ?	
1	1. en très bon état
0.75	2. en bon état
0.5	3. état acceptable
0.25	4. endommagé
0	5. très endommagé

Peinture et revêtement de l'institution	
Quelle est la date des derniers travaux de peinture réalisés pour l'établissement ?	
0	1. 2012
0	2. 2017
0	3. 2018
0	4. 2020
0	5. 2021
0	6. 2022
1	7. 2023
1	8. 2024
Comment évaluez-vous l'état de la peinture de l'établissement ?	
1	1. excellent
0.75	2. bien
0.50	1. acceptable
0.25	2. faible
0	3. mauvais

Fresques éducatives extérieures de l'institution	
Y a-t-il des fresques sur les murs extérieurs à l'entrée de l'établissement ?	
1	1. oui
0	2. non
Y a-t-il des fresques sur les murs intérieurs de l'institution ?	
1	1. oui
0	2. non

Questionnaire directeur (trice)
Sous-dimension

Questionnaire enseignant (e)
Choix disponibles

Questionnaire élève
Questionnaire d'observation

Score de la modalité

Dimension 1 : Espaces physiques de l'établissement

Installations sanitaires		Service de chauffage et de climatisation	
Nombre moyen d'élèves par toilette		Existe-t-il un système de chauffage fonctionnel dans toutes les salles de classe, nécessaire à l'établissement ?	
1	1. Q20	1	1. disponible dans toutes les classes
0,75	2. Q40	1	2. disponible dans la plupart des classes
0,50	3. Q60	0	3. disponible dans peu de classes
0,25	4. Q80	0	4. existe mais ne fonctionne pas du tout
0	5. Q100	0	5. n'existe pas et l'établissement en a besoin
Nombre moyen du personnel masculin par toilette		1	6. n'existe pas et l'établissement n'en a pas besoin
1	1. au moins une pour deux personnes	Existe-t-il un système de climatisation (y compris les ventilateurs) dans toutes les salles de classe, nécessaire à l'établissement ?	
0	2. une pour plus de deux personnes	1	1. disponible dans toutes les classes
Nombre moyen du personnel féminin par toilette		1	2. disponible dans la plupart des classes
1	1. au moins une pour deux personnes	0	3. disponible dans peu de classes
0	2. une pour plus de deux personnes	0	4. existe mais ne fonctionne pas du tout
Propreté des sanitaires		0	5. n'existe pas et l'établissement en a besoin
Les toilettes sont-elles propres ?		1	6. n'existe pas et l'établissement n'en a pas besoin
1	1. oui, toutes	Au cours des deux dernières années académiques 2021 et 2022, l'établissement a-t-il fermé en raison des conditions météorologiques (fortes pluies, neige, inondations, etc.) ?	
1	2. oui, la plupart	1	1. non
0	3. oui, un peu	0	2. oui, fermé pendant une journée
0	4. pas du tout propres	0	3. oui, fermé pendant deux jours
Les toilettes disposent-elles de savon ?		0	4. oui, fermé pendant trois jours ou plus
1	1. oui, toutes	Le réseau électrique de l'établissement	
1	2. oui, la plupart	Y a-t-il un raccordement électrique ?	
0	3. oui, un peu	1	1. oui, raccordé et aucune interruption
0	4. pas du tout	0,80	2. oui, raccordé, avec des interruptions occasionnelles
Les toilettes disposent-elles de papier toilette ?		0,30	3. oui, raccordé, avec beaucoup d'interruptions
1	1. oui, toutes	0	4. non, pas raccordé
1	2. oui, la plupart	Eau potable dans l'établissement	
0	3. oui, un peu	Quelle est la ou les sources d'eau potable de l'établissement ?	
0	4. pas du tout	1	1. réseau national d'eau potable
Les toilettes ont-elles des portes appropriées qui s'ouvrent et se ferment de l'intérieur ?		1	2. réseau local d'eau potable
1	1. oui, toutes	0	3. réservoir d'eau
1	2. oui, la plupart	0	4. puits
0	3. oui, un peu	0	5. source
0	4. pas du tout	0	6. autres sources
Y a-t-il des fuites d'eau ou des problèmes avec les robinets ?		0	7. aucune
0	1. oui, toutes	Y a-t-il des interruptions dans l'approvisionnement en eau potable dans l'établissement ?	
0	2. oui, la plupart	1	1. oui
0	3. oui, un peu	0	2. non
1	4. il n'y a aucun problème	Combien d'interruptions se sont produites au cours de la période allant de début octobre à la fin décembre 2023 ?	
0	1. oui, toutes	1	1. aucune
0	2. oui, la plupart	1	2. oui, avec un maximum d'une interruption tous les trois mois
0	3. oui, un peu	1	3. oui, avec deux interruptions tous les trois mois
1	4. il n'y a aucun problème	0	4. oui, entre trois et neuf interruptions tous les trois mois
Y a-t-il des fuites d'eau ou des problèmes avec les canalisations ?		0	5. oui, au moins dix interruptions tous les trois mois
0	1. oui, toutes	Quelle est la durée moyenne estimée de ces coupures d'eau durant cette période ? (en heures)	
0	2. oui, la plupart	1	1. non
0	3. oui, un peu	1	2. oui, avec un maximum d'une heure d'interruption tous les trois mois
1	4. il n'y a aucun problème	0	3. oui, avec deux heures d'interruption tous les trois mois
Y a-t-il des fuites d'eau ou des problèmes d'assainissement ?		0	4. oui, entre trois et neuf heures d'interruption tous les trois mois
0	1. oui, toutes	0	5. oui, dix heures d'interruption tous les trois mois
0	2. oui, la plupart	Connexion internet à l'établissement	
0	3. oui, un peu	Y a-t-il une connexion internet dans l'établissement ?	
1	4. il n'y a aucun problème	1	1. oui
Comment évaluez-vous la qualité de la connexion Internet à l'établissement ?		0	2. non
1	1. excellente	Comment évaluez-vous la qualité de la connexion Internet à l'établissement ?	
0,75	2. bonne	1	1. excellente
0,50	3. acceptable	0,75	2. bonne
0,25	4. mauvaise	0,50	3. acceptable
Questionnaire directeur (trice)		0,25	4. mauvaise
Sous-dimension		Questionnaire enseignant (e)	
Choix disponibles		Questionnaire élève	
Questionnaire d'observation		Score de la modalité	

Dimension 2 : Sécurité et propreté		Dimension 3 : Leadership et gestion de l'établissement	
Sécurité et propreté des entrées de l'établissement et des abords		Le projet d'établissement intégré répond aux critères d'obtention du label « école pionnière »	
Existe-t-il un cadre de sécurité ou un agent de sécurité présent à l'entrée principale de l'école pour assurer la sécurité et contrôler l'entrée ?		Avez-vous un projet d'établissement intégré ?	
1	1. oui	1	1. oui
1	2. non	0	2. non
L'entrée de l'établissement est-elle propre ?		Le projet d'établissement intégré a-t-il été élaboré selon une approche participative ?	
1	1- oui, complètement propre	1	1. oui
1	2- oui, généralement propre	0	2. non
0	3- oui, partiellement propre	L'inspecteur accompagnateur a-t-il été impliqué dans la définition des pourcentages relatifs à la maîtrise des apprentissages ?	
0	4- non, pas du tout propre	1	1. oui
Y a-t-il des poubelles à l'entrée de l'établissement ?		0	2. non
1	1- oui, disponible en nombre suffisant	Des objectifs quantitatifs ont-ils été fixés relativement au pourcentage d'élèves maîtrisant les apprentissages de base ?	
0	2- oui, mais en quantité limitée	1	1. oui
0	3- oui, mais en mauvais état	0	2. non
0	4- non, non disponible	Des objectifs quantitatifs ont-ils été fixés en matière de réduction de l'abandon scolaire ?	
Service de gardiennage		1	1. oui
Y a-t-il des agents de sécurité disponibles pour assurer la sécurité pendant les heures officielles d'ouverture de l'établissement ?		0	2. non
1	1. oui	Des objectifs quantitatifs ont-ils été fixés en matière de nombre moyen d'heures d'activités parascolaires par élève ?	
0	2. non	1	1. oui
Y a-t-il d'autres agents de sécurité affectés à la surveillance et à la sécurité pendant les heures de nuit ?		0	2. non
1	1. oui	Le projet d'établissement intégré a-t-il été approuvé par la Direction provinciale ?	
0	2. non	1	1. oui
Maintien des élèves en cas d'absence soudaine		0	2. non
Existe-t-il un plan ou un programme de garde des élèves en cas d'absence soudaine d'un enseignant ?		Avez-vous reçu la subvention pour le projet d'établissement intégré ?	
1	1. oui	1	1. oui
0	2. non	0	2. non
Équipements de sécurité et de protection dans l'établissement		Quelle est la date de réception de la subvention pour le projet d'établissement intégré ?	
Existe-t-il une salle pour le matériel équipée de fenêtres et de portes en fer ?		0	2022
1	1. oui	1	2023
0	2. non	0	2024
Y a-t-il des murs autour de l'établissement ?		Utilisez-vous le système Massar pour suivre la mise en œuvre du projet d'établissement intégré ?	
1	1. oui	1	1. oui, je l'utilise
0	2. non	1	2. non, le système Massar ne le permet pas
Y a-t-il un portail extérieur ?		0	3. je ne l'utilise pas
1	1. oui	L'approche pédagogique TaRL est-elle adoptée ?	
0	2. non	1	1. oui
L'établissement dispose-t-il d'un système de caméras de surveillance ?		0	2. non
1	1. oui	Le support payant de l'approche TaRL est-il programmé ?	
0	2. non	1	1. oui
La trousse de premiers secours de l'établissement		0	2. non
Existe-t-il une trousse de premiers soins contenant les fournitures nécessaires dans l'établissement ?		Le projet d'établissement intégré fixe des objectifs et des indicateurs chiffrés de suivi	
1	1. oui	La formulation des objectifs de ce projet inclut-elle l'augmentation du niveau de maîtrise des compétences de base ?	
0	2. non	1	1. oui
La trousse est-elle à la disposition du personnel administratif et pédagogique de l'établissement ?		0	2. non
1	1. oui	Réunions de l'équipe pédagogique pour la mise en œuvre du projet de l'établissement	
0	2. non	Combien de réunions l'équipe pédagogique a-t-elle tenues de septembre 2023 à fin décembre 2023 pour mettre en œuvre le projet de l'établissement ?	
Nettoyage de l'établissement		0	0-1
L'établissement dispose-t-il d'un personnel chargé du nettoyage ?		0.25	1-2
1	1. oui	0.50	2-3
0	2. non	0.75	3-4
Les heures de nettoyage sont-elles respectées pour assurer la sécurité pour les apprenants ?		1	4-5
1	1- oui, toujours	1	5-6
1	2- oui, la plupart du temps	1	6-7
0	3- oui, un peu	1	7-8
0	4- la sécurité des apprenants n'est pas prise en considération	1	8-9
La propreté est-elle bonne dans les espaces communs de l'établissement (cour et cantine) ?			
1	1- oui, dans les deux		
1	2- oui, la plupart		

0	3- oui, certains
0	4- il n'y a aucun endroit propre
La propreté est-elle satisfaisante dans les salles de classe ?	
1	1- oui, toutes
1	2- oui, la plupart
0	3- oui, certaines

1	9-10
1	11 et plus
Quelle est la fréquence des réunions officielles organisées par l'équipe pédagogique pour partager les pratiques pédagogiques ?	
0	1- l'équipe n'a tenu aucune réunion
0.20	2- une fois tous les trois mois
0.40	3- une fois tous les deux mois
0.60	4- une fois par mois
0.80	5- deux fois par mois
1	6- une fois par semaine

 Questionnaire directeur (trice)
Sous-dimension

 Questionnaire enseignant (e)
Choix disponibles

 Questionnaire élève
 Questionnaire d'observation

 Score de la modalité

Dimension 3 : Leadership et gestion de l'établissement

La gestion financière de l'établissement doit être conforme aux normes établies	
Avez-vous des difficultés à comprendre le guide procédural mis à jour pour la gestion financière de l'Association de soutien de l'école de la réussite ?	
1	1. oui
0	2. non
Le rapport financier annuel est-il préparé ?	
1	1. oui
0	2. non
Quelle part de la subvention (en pourcentage) du projet d'établissement intégré, approuvée par la Direction provinciale pour l'année 2023-2024, a été dépensée à ce jour ?	
0	1. 0%
0	2. entre 1% et 20%
0	3. entre 21% et 30%
0	4. entre 31% et 40%
0	5. entre 41% et 50%
1	6- entre 51% et 60%
1	7- entre 61% et 70%
1	8- entre 71% et 80
1	9- plus de 80
Disposer d'un règlement interne pour gérer le comportement des élèves et des enseignants	
L'établissement dispose-t-il d'un règlement intérieur ?	
1	1. oui
0	2. non
Ce règlement a-t-il été élaboré selon une approche participative (personnel éducatif, parents et tuteurs d'élèves) ?	
1	1. oui
0	2. non
Les élèves ont-ils été informés de ce règlement ?	
1	1. oui
0	2. non
L'établissement a-t-il sensibilisé les élèves pour la mise en œuvre du règlement intérieur ?	
1	1. oui
0	2. non
Les dispositions du règlement intérieur ont-elles été signées par le personnel éducatif ?	
0	1. oui
1	2. non
L'établissement a-t-il sensibilisé les parents et les tuteurs par rapport aux dispositions du règlement intérieur ?	
1	1. oui
1	2. non
La structure pédagogique de l'établissement respecte les normes permettant d'éviter l'encombrement des salles de classe	
Y a-t-il des classes avec plus de 36 élèves ?	
1	1. oui
0	2. non
Taille moyenne des classes (nous parlons de groupes, pas de salles de classe)	
1	1- moins de 20 élèves
0,80	2- entre 20 et 24
0,60	3- entre 25 et 28
0,40	4- entre 29 et 32
0,20	5- entre 33 et 36
0	6- plus de 36 élèves

Questionnaire directeur (trice)
Sous-dimension

Questionnaire enseignant (e)
Choix disponibles

Questionnaire élève
Questionnaire d'observation

Score de la modalité

Axe 2 : enseignant

Dimension 4 : Encadrement et accompagnement pédagogique

Visites hebdomadaires des classes par l'inspecteur/trice	
L'inspecteur/trice accompagnateur/trice visite-t-il l'établissement régulièrement chaque semaine ?	
1	1. oui
0	2. non
L'inspecteur fournit aux enseignants des rapports qui contribuent à leur développement	
Etes-vous en possession des rapports hebdomadaires de visite de l'inspecteur en classe (les trois derniers rapports) ?	
0	1- les rapports non disponibles
1	2- un rapport disponible
1	3- deux rapports disponibles
1	4- trois rapports sont disponibles

Dimension 5 : Ressources pédagogiques

Disponibilité des ressources pédagogiques à l'établissement	
Les salles de classe disposent-elles de fiches d'activités pour chaque matière ?	
1	1- oui, complètement
1	2- oui, très bien
0	3- oui, en moyenne
0	4- oui, faiblement
0	5- non, pas du tout disponible.
Avez-vous reçu les cahiers d'activités de TaRL ?	
1	1- oui, en nombre suffisant
0	2- oui, en nombre insuffisant
0	3- non, nous n'en avons pas reçu
La salle de classe dispose-t-elle d'équipements de bureau ?	
1	1- oui, complètement
1	2- oui, très bien
0	3- oui, moyennement
0	4- oui, faiblement
0	5- non, pas du tout disponible
La salle de classe dispose-t-elle d'équipements pédagogiques numériques?	
1	1- oui, complètement
1	2- oui, très bien
0	3- oui, moyennement
0	4- oui, faiblement
0	5- non, pas du tout disponible.

Activation des bibliothèques de classe (coins de lecture)	
Y a-t-il une bibliothèque en classe (même si elle est vide) ?	
1	1. oui
0	2. non
Les bibliothèques de classe sont-elles équipées de livres et de matériel de lecture ?	
1	1- oui, complètement
1	2- oui, très bien
0	3- oui, moyennement
0	4- oui, faiblement
0	5- non, pas du tout équipée
La bibliothèque de la classe est-elle active ?	
1	1- oui, complètement
1	2- oui, très bien
0	3- oui, moyennement
0	4- oui, faiblement
0	5- non, pas du tout activée

Matériel et fournitures des salles de classe	
Est-ce que chaque enseignant impliqué dans l'enseignement explicite dispose d'un ordinateur ?	
1	1. oui
1	2. non
Y a-t-il des dommages aux ordinateurs mis à la disposition des enseignants impliqués dans l'enseignement explicite ?	
0	1- Oui, tous
0	2- Oui, certains
1	3- Aucun dommage
Y a-t-il un enseignant parmi le personnel éducatif de l'établissement qui résout les problèmes techniques liés aux équipements informatiques (coordinateur TIC) ?	
1	1- oui
0	2- non
Les salles de classe disposent-elles de tableaux annexes ?	
1	1- oui, tous ont deux tableaux annexes
0	2- oui, certains ont deux tableaux annexes et d'autres ont un tableau
0	3- toutes les classes ont un tableau
Les cours sont-ils disponibles sur projecteur ?	
1	1- oui, dans toutes les salles de classe
0	2- non, une salle au moins n'en dispose pas
L'enseignant dispose-t-il d'un pointeur laser sans fil ?	
1	1- oui
0	2- non
Les salles de classe disposent-elles d'espace mural pour l'affichage des cours ?	
1	1- oui, dans toutes les salles de classe
0	2- au moins une n'en dispose pas
Les présentations des cours sont-elles projetées sur un endroit adéquat sur le mur ?	
1	1- oui, exactement
0	2- oui, moyennement
0	3- non
Les salles de classe sont-elles équipées de haut-parleurs ?	
1	1- oui, dans toutes les salles de classe
0	2- au moins une n'en dispose pas
Comment qualifiez-vous votre expérience avec l'ordinateur ?	
1	1- très facile
0	2- plutôt facile
0	3- un peu difficile
0	4- très difficile
Quelle est votre expérience avec le projecteur ?	
1	1- très facile
0	2- plutôt facile
0	3- un peu difficile
0	4- très difficile
Quelle est votre expérience avec le pointeur ?	
1	1- très facile
0	2- plutôt facile
0	3- un peu difficile
0	4- très difficile
Est-ce que l'enseignant a un ordinateur ?	
1	1. oui
0	2. non

 Questionnaire directeur (trice)
 Sous-dimension

 Questionnaire enseignant (e)
 Choix disponibles

 Questionnaire élève
 Questionnaire d'observation

 Score de la modalité

Dimension 6 : La formation

Certification de formation à l'approche (TaRL)		Certification en enseignement explicite	
Quelle est la proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation à l'approche TaRL, y compris la session de rattrapage ?		Quelle est la date de la dernière visite de l'inspecteur accompagnateur ?	
0	1- 0,8 ou moins	0	1- 1/2023-3/2023
0	2- entre 0,81 et 0,92	0	2- 4/2023-6/2023
0	3- entre 0,93 et 0,99	0	3- 7/2023-9/2023
1	4- 100%	0	4- 10/2023-12/2023
Quelle est la proportion d'enseignants impliqués dans TaRL ?		0	5- 1/2024-3/2024
0	1- 0,8 ou moins	1	6- 4/2024-6/2024
0	2- entre 0,81 et 0,92	Quel pourcentage d'enseignants a bénéficié d'une formation en enseignement explicite ?	
0	3- entre 0,93 et 0,99	0	1- 0,85 ou moins
1	4- 100%	0	2- entre 0,86 et 0,92
Quelle est la proportion d'élèves bénéficiant de TaRL ?		0	3- entre 0,93 et 0,99
0	1- 0,94 ou moins	1	4- 1
0	2- entre 0,95 et 0,98	Comment les pratiques efficaces sont-elles partagées entre les enseignants ?	
1	3- 0,99 ou plus	1	1- oui, par le biais d'ateliers en présentiel à l'établissement
Quelle est la proportion d'enseignants dont le portfolio est approuvé ?		0	2- oui, via des réunions à distance (Zoom, WhatsApp, etc.)
0	1- 0,6 ou moins	0	3- aucun partage des pratiques efficaces entre les enseignants
0	2- entre 0,61 et 0,80	Combien d'ateliers en présentiel depuis le début de l'année académique 2023-2024 ?	
0	3- entre 0,81 et 0,99	0	1- 0
1	4- 1	1	2- entre 1 et 5
L'enseignant a-t-il un portfolio complet ?		1	3- entre 6 et 10
1	1- oui	1	4- entre 11 et 15
0	2- non	1	5- entre 16 et 20
L'enseignant a-t-il rempli les grilles de suivi des élèves (validation des paliers) ?		1	6- entre 21 et 25
1	1- oui, complètement	1	7- entre 26 et 30
0	2- oui, partiellement	1	8- entre 31 et 34
0	3- non	1	9- 35 ou plus
Combien de capsules vidéo a réalisé l'enseignant à l'une des activités de l'approche ?		Y a-t-il des rapports sur des ateliers de partage de pratiques efficaces entre enseignants ?	
0	1- 0	1	1- oui
1	2- 1	0	2- non
1	3- 2	Des réunions pédagogiques périodiques sont-elles organisées avec l'inspecteur accompagnateur ?	
1	4- plus de 3	1	1- oui
L'enseignant a-t-il rédigé un rapport sur une étude de cas ?		0	2- non
1	1- oui	Combien de réunions ont été organisées entre les personnels éducatifs et l'inspecteur accompagnateur depuis la rentrée 2023-2024 ?	
0	2- non	0	1- 0
L'enseignant connaît-il la plateforme E-takouin-tanmia ?		0	2- entre 1 et 5
1	1- oui	1	3- entre 6 et 10
0	2- non	1	4- entre 11 et 15
L'enseignant a-t-il déjà accédé à la plateforme E-takouin-tanmia ?		1	5- entre 16 et 20 ans
1	1- oui	1	6- entre 21 et 25 ans
0	2- non	1	7- entre 26 et 30
L'enseignant a-t-il bénéficié du contenu de la plateforme E-takouin-tanmia ?		1	8- entre 31 et 34
1	1- oui	1	9- 35 ou plus
0	2- non	Existe-t-il des rapports sur les réunions pédagogiques entre les enseignants et l'inspecteur accompagnateur ?	
		1	1- oui
		0	2- non
L'enseignant a-t-il reçu le cadre référentiel complet relatif à l'enseignement explicite ?		L'enseignant a-t-il reçu le cadre référentiel complet relatif à l'enseignement explicite ?	
1	1- oui	1	1- oui
0	2- non	0	2- non
Était-il facile d'accéder aux ressources numériques sur l'enseignement explicite ?		Était-il facile d'accéder aux ressources numériques sur l'enseignement explicite ?	
1	1- oui, toujours	1	1- oui, toujours
0	2- oui, souvent	0	2- oui, souvent
0	3- oui, parfois	0	3- oui, parfois
0	4- non, jamais	0	4- non, jamais
Quelle est la date de la dernière visite de l'inspecteur accompagnateur ?		Quelle est la date de la dernière visite de l'inspecteur accompagnateur ?	
0	1- 2018	0	1- 2018
0	2- 2020	0	2- 2020
0	3- 2021	0	3- 2021
0	4- 2022	0	4- 2022
0	5- 2023	0	5- 2023
1	6- 2024	1	6- 2024

Combien de temps a duré la dernière visite de l'inspecteur accompagnateur en classe (en minutes) ?	
0	1-0
0	2- entre 1 et 15
0	3- entre 16 et 30
1	4- entre 31 et 45
1	5- entre 46 et 60
1	6- plus d'une heure

 Questionnaire directeur (trice)
 Sous-dimension
  Questionnaire enseignant (e)
 Choix disponibles
  Questionnaire élève
 Questionnaire d'observation
  Score de la modalité

Dimension 7 : Les pratiques pédagogiques

Alignement des pratiques en classe avec l'approche TaRL		L'enseignement est dispensé selon la méthodologie pédagogique explicite	
Quel est le pourcentage des élèves ayant bénéficié du prétest?		Où se trouve le bureau de l'enseignant ?	
0	1- 0,94 ou moins	0	1- devant les élèves
0	2- entre 0,95 et 0,98	1	2- derrière les élèves
1	3- 0,99 ou plus	Comment sont disposés les tables des élèves en classe ?	
Les résultats du prétest sont-ils enregistrés dans le système Massar ?		1	1- en U
1	1- oui	0	2- de manière circulaire
0	2- non	0	3- en parallèle
Combien de jours l'approche TaRL a-t-elle été mise en œuvre dans les salles de classe au cours de la session de septembre à novembre 2023 ?		0	4- sous forme de petits groupes opposés les uns aux autres
0	1 à 20 au maximum	L'enseignant a-t-il reçu la leçon PPT du jour et l'a-t-il révisée à l'avance ?	
0	2- entre 21 et 25 ans	1	1- oui
1	3- entre 26 et 30 ans	0	2- non
1	4- entre 31 et 35 ans	À quand remonte la dernière fois que l'enseignant a utilisé la leçon sur PPT ?	
1	5- entre 36 et 40	1	1- aujourd'hui
1	6- entre 41 et 45	0	2- cette semaine
1	7- entre 46 et 50	0	3- la semaine dernière
1	8- entre 51 et 54	0	4- il y a deux semaines
1	9- 55 au moins	0	5- il y a trois semaines
Quel est le pourcentage des élèves ayant bénéficié du post-test?		0	6- il y a un mois
0	1- 0,94 ou moins	0	7- il y a plus d'un mois
0	2- entre 0,95 et 0,98	0	8- jamais
1	3- 0,99 ou plus	Le panneau d'affichage est-il correctement installé et positionné ?	
Les résultats du post-test sont-ils enregistrés dans le système Massar ?		1	1- oui
1	1- oui	0	2- non
0	2- non	L'enseignant utilise-t-il un planificateur de cours ou un PPT pendant le cours ?	
L'enseignant a-t-il proposé des activités TaRL en fonction des groupes de soutien formés via le système Massar ?		1	1- oui
1	1- oui	0	2- non
0	2- non	L'enseignant a-t-il respecté les étapes de présentation de la leçon telles que détaillées dans la diapositive de présentation PPT du jour ?	
L'enseignant a-t-il rempli un journal quotidien pour prouver qu'il a appliqué l'approche ?		1	1- oui
1	1- oui, complètement	0	2- non
0	2- oui, partiellement	L'enseignant a-t-il donné la leçon sans lire la diapositive du jour uniquement et en utilisant le tableau blanc ?	
0	3- non	1	1- oui
		0	2- non
		L'enseignant contrôle-t-il la diapositive PPT du jour à l'aide d'un pointeur ?	
		1	1- oui
		0	2- non
		L'enseignant se déplace-t-il dans la classe ?	
		1	1- Oui
		0	2- non
		L'enseignant a-t-il corrigé les erreurs des élèves et les a-t-il encouragés en cas de bonnes réponses ?	
		1	1- oui
		0	2- non
		L'enseignant respecte-t-il le temps scolaire alloué à la classe (pas de temps perdu) ?	
		1	1- oui
		0	2- non

Questionnaire directeur (trice)
 Questionnaire enseignant (e)
 Questionnaire élève
 Score de la modalité
 Sous-dimension
 Choix disponibles
 Questionnaire d'observation

Axe 3 : élève

Dimension 8 : Respect du temps d'enseignement	Dimension 9 : Evaluation des acquis																																																										
Respect du temps d'enseignement <p>Selon l'utilisation du temps approuvée par l'établissement, est-ce que les 30 heures par semaine sont respectées par l'enseignant ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table> <p>Selon l'utilisation du temps approuvée par l'établissement, quel est le pourcentage d'enseignants qui travaillent moins de 30 heures par semaine ?</p> <table border="1"> <tr><td>0</td><td>1- 90% des enseignants au maximum font 30 heures d'enseignement</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- entre 90 et 99 % des enseignants font 30 heures de cours</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- 100 % des enseignants font 30 heures d'enseignement</td></tr> </table> <p>L'établissement dispose-t-il d'un registre des absences et des retards des enseignants pour la première semaine d'octobre ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1. oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table> <p>Quel est le nombre moyen d'heures d'absence et de retard de tous les enseignants au cours de la première semaine d'octobre ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- zéro</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- entre 0,01 et 1</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- entre 1,01 et 3</td></tr> <tr><td>0</td><td>4- entre 3,01 et 4</td></tr> <tr><td>0</td><td>5- entre 4,01 et 5</td></tr> <tr><td>0</td><td>6- 5,01 ou plus</td></tr> </table>	1	1- oui	0	2- non	0	1- 90% des enseignants au maximum font 30 heures d'enseignement	1	2- entre 90 et 99 % des enseignants font 30 heures de cours	1	3- 100 % des enseignants font 30 heures d'enseignement	1	1. oui	0	2- non	1	1- zéro	1	2- entre 0,01 et 1	1	3- entre 1,01 et 3	0	4- entre 3,01 et 4	0	5- entre 4,01 et 5	0	6- 5,01 ou plus	Livrets de compétences et leur approbation par l'inspecteur accompagnateur <p>L'établissement a-t-il reçu les dossiers de compétences des élèves concernés ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui, en nombre suffisant</td></tr> <tr><td>0.50</td><td>2- nombre insuffisant</td></tr> <tr><td>0</td><td>3- l'établissement n'a pas encore reçu les dossiers de compétences</td></tr> </table> <p>L'établissement dispose-t-il de dossiers de compétences certifiés par l'inspecteur ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0.20</td><td>2- non</td></tr> </table>	1	1- oui, en nombre suffisant	0.50	2- nombre insuffisant	0	3- l'établissement n'a pas encore reçu les dossiers de compétences	1	1- oui	0.20	2- non																						
1	1- oui																																																										
0	2- non																																																										
0	1- 90% des enseignants au maximum font 30 heures d'enseignement																																																										
1	2- entre 90 et 99 % des enseignants font 30 heures de cours																																																										
1	3- 100 % des enseignants font 30 heures d'enseignement																																																										
1	1. oui																																																										
0	2- non																																																										
1	1- zéro																																																										
1	2- entre 0,01 et 1																																																										
1	3- entre 1,01 et 3																																																										
0	4- entre 3,01 et 4																																																										
0	5- entre 4,01 et 5																																																										
0	6- 5,01 ou plus																																																										
1	1- oui, en nombre suffisant																																																										
0.50	2- nombre insuffisant																																																										
0	3- l'établissement n'a pas encore reçu les dossiers de compétences																																																										
1	1- oui																																																										
0.20	2- non																																																										
Gérer les absences des élèves <p>L'établissement dispose-t-il de relevés d'absence pour un groupe d'élèves de chaque niveau (du premier au sixième niveau) pour la période du 11/09/2023 au 14/10/2023 ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table> <p>Quelle est la méthode la plus utilisée pour communiquer avec les parents d'élèves en cas d'absence ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- convocations papier</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- association des parents d'élèves</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- appel téléphonique</td></tr> <tr><td>0</td><td>4- SMS via téléphone</td></tr> <tr><td>0</td><td>5- autre méthode</td></tr> </table> <p>Y a-t-il dans les six listes sélectionnées, des élèves ayant été absents pendant 6 jours intermittents ou consécutifs durant la période du 11/09/2023 au 14/10/2023 ?</p> <table border="1"> <tr><td>0</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- non</td></tr> </table> <p>Pour les élèves mentionnés à la question précédente qui ont été absents pendant 6 jours intermittents ou consécutifs durant la période du 11/09/2023 au 14/10/2023, quelles sont les raisons de leur absence ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- distance de l'école</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- maladie</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- problèmes familiaux</td></tr> <tr><td>0</td><td>4- déménagement familial d'une résidence à une autre</td></tr> <tr><td>1</td><td>5- autre problème (préciser)</td></tr> </table>	1	1- oui	0	2- non	1	1- convocations papier	1	2- association des parents d'élèves	1	3- appel téléphonique	0	4- SMS via téléphone	0	5- autre méthode	0	1- oui	1	2- non	1	1- distance de l'école	0	2- maladie	1	3- problèmes familiaux	0	4- déménagement familial d'une résidence à une autre	1	5- autre problème (préciser)	Mesurer objectivement les réalisations et les compétences des élèves <p>Mesurer de manière objective les acquis et les compétences des élèves en langue arabe</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- Supérieur à 80%</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- Entre 70% et 80%</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- Entre 60% et 70%</td></tr> <tr><td>1</td><td>4- Entre 50% et 60%</td></tr> <tr><td>0</td><td>5- Inférieur à 50%</td></tr> </table> <p>Mesurer de manière objective les acquis et les compétences des élèves en langue française</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- Supérieur à 80%</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- Entre 70% et 80%</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- Entre 60% et 70%</td></tr> <tr><td>1</td><td>4- Entre 50% et 60%</td></tr> <tr><td>0</td><td>5- Inférieur à 50%</td></tr> </table> <p>Mesurer de manière objective les acquis et les compétences des élèves en mathématiques</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- Supérieur à 80%</td></tr> <tr><td>1</td><td>2- Entre 70% et 80%</td></tr> <tr><td>1</td><td>3- Entre 60% et 70%</td></tr> <tr><td>1</td><td>4- Entre 50% et 60%</td></tr> <tr><td>0</td><td>5- Inférieur à 50%</td></tr> </table>	1	1- Supérieur à 80%	1	2- Entre 70% et 80%	1	3- Entre 60% et 70%	1	4- Entre 50% et 60%	0	5- Inférieur à 50%	1	1- Supérieur à 80%	1	2- Entre 70% et 80%	1	3- Entre 60% et 70%	1	4- Entre 50% et 60%	0	5- Inférieur à 50%	1	1- Supérieur à 80%	1	2- Entre 70% et 80%	1	3- Entre 60% et 70%	1	4- Entre 50% et 60%	0	5- Inférieur à 50%
1	1- oui																																																										
0	2- non																																																										
1	1- convocations papier																																																										
1	2- association des parents d'élèves																																																										
1	3- appel téléphonique																																																										
0	4- SMS via téléphone																																																										
0	5- autre méthode																																																										
0	1- oui																																																										
1	2- non																																																										
1	1- distance de l'école																																																										
0	2- maladie																																																										
1	3- problèmes familiaux																																																										
0	4- déménagement familial d'une résidence à une autre																																																										
1	5- autre problème (préciser)																																																										
1	1- Supérieur à 80%																																																										
1	2- Entre 70% et 80%																																																										
1	3- Entre 60% et 70%																																																										
1	4- Entre 50% et 60%																																																										
0	5- Inférieur à 50%																																																										
1	1- Supérieur à 80%																																																										
1	2- Entre 70% et 80%																																																										
1	3- Entre 60% et 70%																																																										
1	4- Entre 50% et 60%																																																										
0	5- Inférieur à 50%																																																										
1	1- Supérieur à 80%																																																										
1	2- Entre 70% et 80%																																																										
1	3- Entre 60% et 70%																																																										
1	4- Entre 50% et 60%																																																										
0	5- Inférieur à 50%																																																										
	Dimension 10 : Soutien et remédiation aux difficultés																																																										
	Disponibilité d'une liste mise à jour des noms des élèves en difficulté d'apprentissage																																																										
	<p>L'établissement dispose-t-il d'une grille de suivi des élèves (grille TaRL) de l'après période de soutien intensif ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui, entièrement renseignée</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- oui, partiellement renseignée</td></tr> <tr><td>0</td><td>3- oui, non renseignée</td></tr> <tr><td>0</td><td>4- l'établissement ne dispose pas de liste de résultats</td></tr> </table> <p>L'établissement dispose-t-il d'une liste mise à jour des élèves en difficulté d'apprentissage (phase post soutien intensif (septembre-novembre 2023) ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table>	1	1- oui, entièrement renseignée	0	2- oui, partiellement renseignée	0	3- oui, non renseignée	0	4- l'établissement ne dispose pas de liste de résultats	1	1- oui	0	2- non																																														
1	1- oui, entièrement renseignée																																																										
0	2- oui, partiellement renseignée																																																										
0	3- oui, non renseignée																																																										
0	4- l'établissement ne dispose pas de liste de résultats																																																										
1	1- oui																																																										
0	2- non																																																										
	Avoir bénéficié du programme de soutien institutionnel « Approche d'enseignement au niveau approprié »																																																										
	<p>L'établissement dispose-t-il d'une liste des élèves ayant bénéficié ou qui bénéficieront d'un soutien en dehors des heures de cours ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table> <p>L'établissement dispose-t-il d'un programme de cours de soutien en dehors des heures de classe ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table> <p>L'établissement dispose-t-il d'un suivi complet à 100 % des séances de soutien extrascolaire (à la disposition du directeur) ?</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td>1- oui</td></tr> <tr><td>0</td><td>2- non</td></tr> </table>	1	1- oui	0	2- non	1	1- oui	0	2- non	1	1- oui	0	2- non																																														
1	1- oui																																																										
0	2- non																																																										
1	1- oui																																																										
0	2- non																																																										
1	1- oui																																																										
0	2- non																																																										

L'établissement dispose-t-il de livrets de suivi individuel pour les élèves bénéficiant d'un soutien en dehors des heures de cours ?	
1	1- oui, entièrement renseignés
0	2- oui, partiellement renseignés
0	3- oui, non renseignés
0	4- l'établissement ne dispose pas de cartes de suivi

Questionnaire directeur (trice)
 Questionnaire enseignant (e)
 Questionnaire élève
 Score de la modalité
 Sous-dimension
 Choix disponibles
 Questionnaire d'observation

Dimension 11 : Relations avec les parents d'élèves

Activation de l'association des parents et tuteurs des élèves		Les étudiants bénéficient d'activités parallèles	
L'établissement dispose-t-il d'une association des parents et tuteurs des élèves ?		L'établissement dispose-t-il de clubs éducatifs pour l'année scolaire (2023-2024) ?	
1	1- oui	1	1- oui
0	2- non	0	2- non
L'établissement dispose-t-il d'un récépissé pour la création ou le renouvellement de l'association de parents et de tuteurs des élèves ?		L'établissement dispose-t-il d'un programme annuel d'activités parascolaires ?	
1	1- oui	1	1- oui
0	2- non	0	2- non
L'établissement dispose-t-il d'un programme de travail et d'activités pour l'association des parents et tuteurs des élèves au sein de l'établissement ?		L'établissement dispose-t-il d'une liste d'élèves ayant bénéficié d'activités parascolaires dans le cadre de clubs éducatifs ?	
1	1- oui	1	1- oui
0	2- non	0	2- non
L'association des parents et tuteurs des élèves participe-t-elle aux réunions du conseil de gestion de l'école ?		L'établissement dispose-t-il de rapports sur les résultats des activités parascolaires, accompagnés de quelques photos ?	
1	1- oui	1	1- oui (photos et documents)
0	2- non	0	2- oui (photos uniquement)
		0	3- oui (documents uniquement)
		0	4- non (non disponible)
Tenue des réunions annuelles avec les parents et les tuteurs des élèves			
L'établissement dispose-t-il d'un programme de rencontres annuelles avec les parents et tuteurs des élèves (comportant au moins 4 rencontres) ?			
1	1- oui		
0	2- non		
L'établissement a-t-il organisé des journées portes ouvertes avec les parents et tuteurs des élèves durant cette année scolaire 23-24 ?			
1	1- oui, des journées portes ouvertes pour tous les parents		
0	2- oui, des journées portes ouvertes réservées aux membres de l'association des parents et tuteurs des élèves uniquement		
0	3- non, l'établissement n'a pas organisé de journées portes ouvertes		
Combien de journées portes ouvertes l'établissement a-t-il organisées cette année scolaire ?			
0	1- aucune rencontre		
0	2- une rencontre		
1	3- deux rencontres		
1	4- trois rencontres		
1	5- quatre rencontres ou plus		
Communication avec les parents et tuteurs concernant les informations relatives à la scolarité de leurs enfants			
Quelle est la méthode la plus courante utilisée pour communiquer avec les parents et tuteurs au sujet du comportement de leurs enfants ?			
1	1- convocations papier		
1	2- association des parents d'élèves		
1	3- appel téléphonique		
0	4- SMS via téléphone		
0	5- autre méthode		
Quelle est la méthode la plus courante utilisée pour communiquer avec les parents et tuteurs au sujet des évaluations de leurs enfants ?			
1	1- convocations papier		
1	2- association des parents d'élèves		
1	3- appel téléphonique		
0	4- SMS via téléphone		
0	5- autre méthode		

Questionnaire directeur (trice)
 Questionnaire enseignant (e)
 Questionnaire élève
 Score de la modalité
 Sous-dimension
 Choix disponibles

Annexe 2

Exemple de bulletin de performance de l'établissement pionnier ayant obtenu le score le plus élevé



BULLETIN DE PERFORMANCE DE L'ÉTABLISSEMENT

Évaluation externe des « écoles pionnières »

L'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique a réalisé une évaluation externe de la phase expérimentale des écoles pionnières. L'objectif de cette évaluation est de mesurer le degré de conformité des réalisations des établissements avec les objectifs escomptés dans le cadre de ce projet. À cette fin, des instruments et outils précis ont été mobilisés et des indicateurs ont été développés pour identifier les points forts ainsi que les défis à relever notamment lors de la phase de généralisation.

Indicateur national

Indicateur régional

Indicateur provincial

Indicateur de l'établissement

Effectif des élèves : 153

Effectif du personnel pédagogique : 6

Effectif du personnel administratif : 1

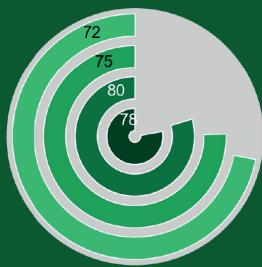
Dimension	Axe	Score
Dimension 01 : espaces physiques des établissements	Axe 1: établissement	72
Dimension 02 : sécurité et propriété	Axe 1: établissement	80
Dimension 03 : leadership et gestion de l'établissement	Axe 1: établissement	92
Dimension 04 : encadrement et accompagnement pédagogique	Axe 2 : enseignant	100
Dimension 05 : ressources pédagogiques	Axe 2 : enseignant	83
Dimension 06 : formation	Axe 2 : enseignant	61
Dimension 07 : pratiques pédagogiques	Axe 2 : enseignant	85
Dimension 08 : respect du temps d'apprentissage	Axe 3 : élève	64
Dimension 09 : évaluation des apprenants	Axe 3 : élève	80
Dimension 10 : soutien et remédiation des difficultés	Axe 3 : élève	88
Dimension 11 : relations avec les parents et tuteurs des élèves	Axe 3 : élève	69
Dimension 12 : activités parascolaires	Axe 3 : élève	73



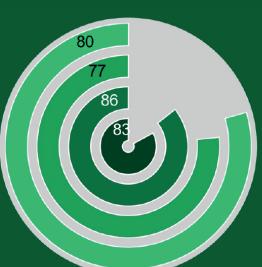
Axe 1 : établissement

- Indicateur national
- Indicateur régional
- Indicateur provincial
- Indicateur de l'établissement

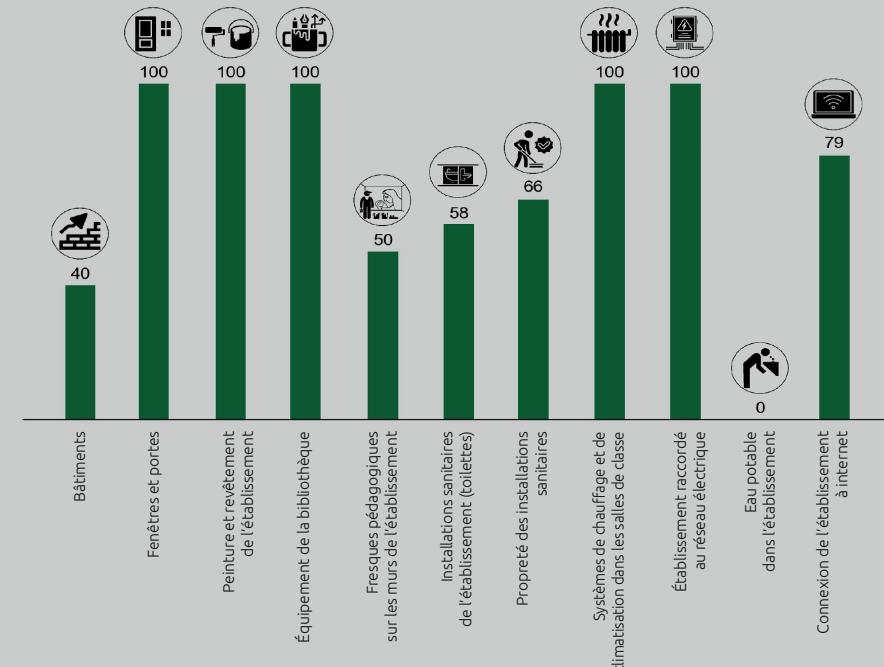
Dimension 01 espaces physiques



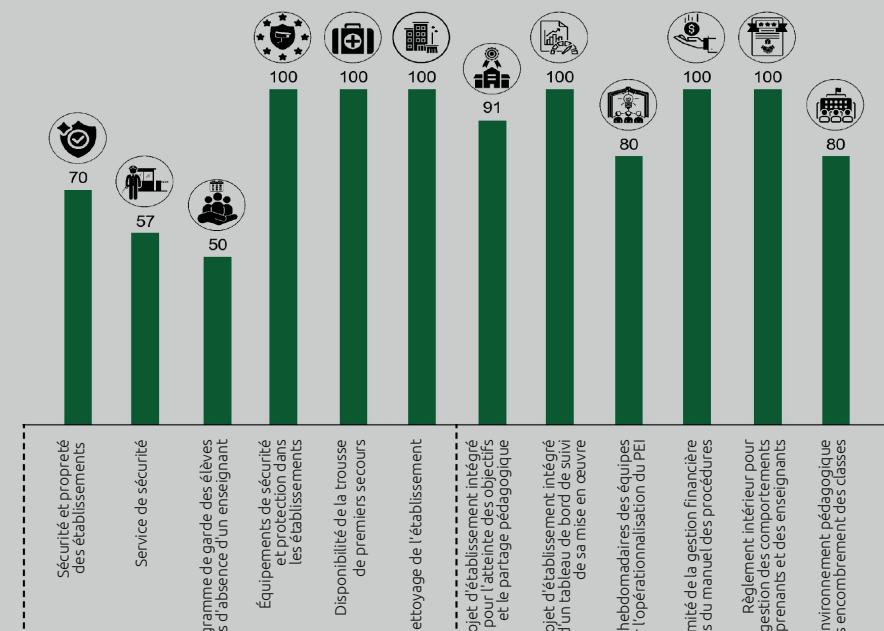
Dimension 02 sécurité et propreté



Dimension 03 leadership et gestion d'établissement



Dimension 01 espaces physiques de l'établissement



Dimension 02 sécurité et propreté

Dimension 03 leadership et gestion



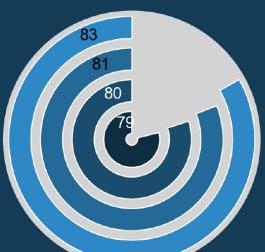
Axe 2 : enseignant

- █ Indicateur national
- █ Indicateur régional
- █ Indicateur provincial
- █ Indicateur de l'établissement

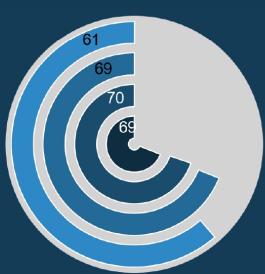
Dimension 04 encadrement et accompagnement pédagogique



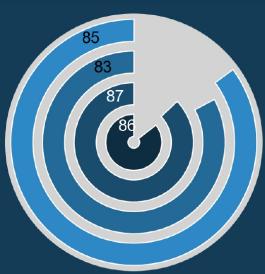
Dimension 05 ressources éducatives



Dimension 06 formation



Dimension 07 pratiques pédagogiques



100



100



93



89



68



55



95



75

Visites hebdomadaires de l'inspecteur(trice) dans les classes

Rapports remis par l'inspecteur aux enseignants en appui à l'amélioration pédagogique

Disponibilité des outils pédagogiques

Présence de bibliothèques et de coins de lecture

Disponibilité des outils pédagogiques

Certification en « TaRL »

Certification en enseignement explicite

Enseignement selon approche « TaRL »

Enseignement selon approche « enseignement explicite »

Dimension 04 encadrement et accompagnement pédagogique

Dimension 05 ressources éducatives

Dimension 06 formation

Dimension 07 pratiques pédagogiques

Proportion des enseignants ayant un portfolio validé



Proportion d'élèves bénéficiaires de « TaRL »



Proportion des enseignants impliqués dans « TaRL »



Proportion d'élèves ayant participé au pré-test



Proportion d'élèves ayant participé au post-test



Nombre de rencontres entre le personnel pédagogique et l'inspecteur(trice) depuis le début de l'année scolaire

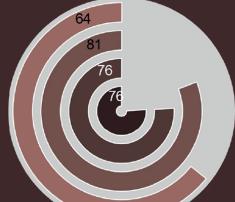




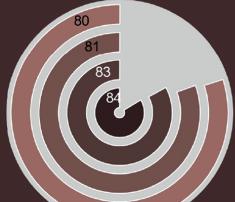
Axe 3 : élève

- Indicateur national
- Indicateur régional
- Indicateur provincial
- Indicateur de l'établissement

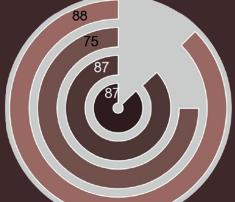
Dimension 08 respect du temps d'apprentissage



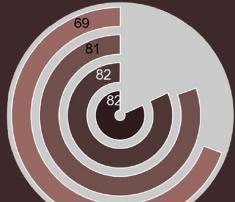
Dimension 09 évaluation des apprentissages



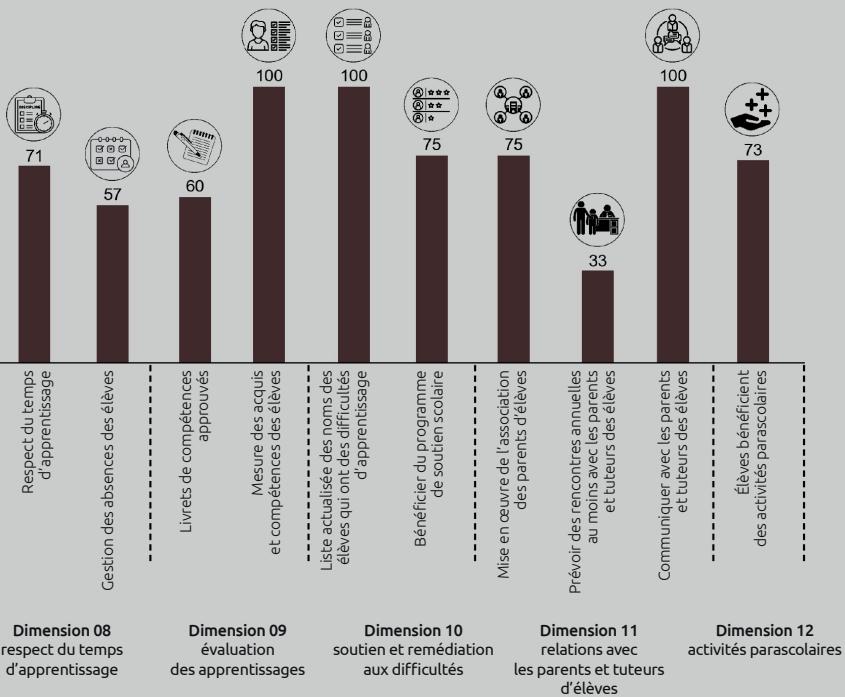
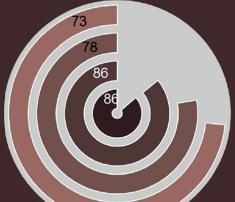
Dimension 10 remédiation aux difficultés



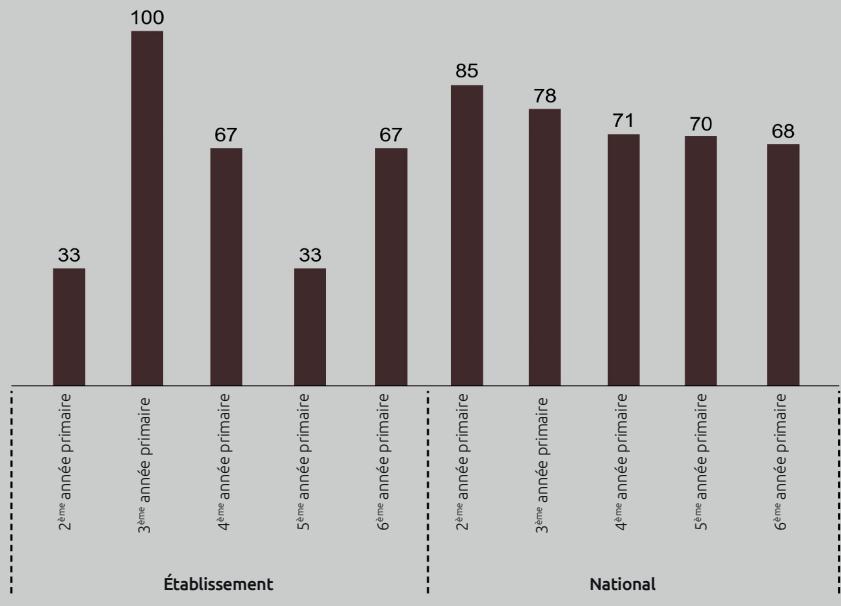
Dimension 11 relations avec les parents et tuteurs des élèves



Dimension 12 activités parascalaires



Évaluation du degré de concordance entre les résultats des élèves aux tests de l'évaluation externe de l'INE et ceux obtenus aux post-tests « TaRL » réalisés par le ministère.





Angle Avenues Al Melia et Allal El Fassi,
Hay Riad, Rabat - B.P. 6535 - Maroc

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Tél : +212 (0)537-77-44-25 | contact@csefrs.ma
Fax : +212 (0)537-68-08-86 | www.csefrs.ma